

2001



RAPPORT ANNUEL



COOPÉRATION INTERNATIONALE DE LA SUISSE

COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

## LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DE LA SUISSE

L'**Aide publique suisse au développement** se monte à environ 1,5 milliard de francs par année, soit quelque 0,34 pour cent du Produit national brut ou encore 58 centimes par habitant et par jour. Elle totalise l'ensemble des flux financiers vers les pays en développement, les institutions internationales et les organisations non gouvernementales, provenant de la Confédération, des cantons et des communes et assortis de conditions de faveur.

Concrètement, quels sont ses **objectifs**? Conformément à la loi fédérale du 19 mars 1976 sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales, elle «soutient les efforts des pays en développement en vue d'améliorer les conditions de vie de leurs populations. Elle doit contribuer à mettre ces pays en mesure d'assurer leur développement par leurs propres forces.»

En mars 1994, dans son rapport sur les relations Nord-Sud de la Suisse dans les années 90, le Conseil fédéral définissait les lignes directrices de la **politique de développement**. Quatre thèmes principaux en ressortent: la sauvegarde et le maintien de la paix et de la sécurité ainsi que la promotion des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit, la promotion de la prospérité et le renforcement des conditions-cadres du développement durable, l'amélioration de la justice sociale – notamment de la situation des femmes – et, enfin, la protection de l'environnement naturel.

À la Confédération, deux offices fédéraux sont responsables de la conception et de la mise en œuvre de l'aide au développement: le **Direction du développement et de la coopération (DDC)**, au sein du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), et le **Secrétariat d'État à**

**l'économie (seco)** au Département fédéral de l'économie (DFE). Leurs principaux instruments sont: la coopération technique, l'aide financière, les mesures économiques et commerciales, et l'aide humanitaire. La DDC coordonne les actions.

La **DDC** englobe les quatre domaines suivants: la coopération au développement bilatérale, la coopération au développement multilatérale, l'aide humanitaire et la coopération technique avec l'Europe de l'Est. Pour assurer son fonctionnement, la DDC dispose d'un budget annuel d'environ 1,3 milliard de francs et compte plus de 350 collaboratrices et collaborateurs à l'étranger comme en Suisse. La DDC mène des actions directes à l'étranger, soutient des programmes d'organisations multilatérales, cofinance des programmes d'œuvres d'entraide suisses et internationales ou leur verse des contributions.

La **coopération au développement** a pour objectif de lutter contre la pauvreté en aidant les personnes concernées à s'aider elles-mêmes. Elle encourage notamment l'accession à l'autonomie économique et politique des États, elle contribue à améliorer les conditions de production, elle aide à surmonter les problèmes écologiques et assure un meilleur accès à la formation et aux soins de santé primaires aux groupes de population les plus défavorisés.

L'**Aide humanitaire** de la Confédération a pour tâche de sauver des vies et de soulager les souffrances. Grâce au Corps suisse d'aide humanitaire (CSA), elle fournit une aide directe à la suite de catastrophes naturelles et lors de conflits armés. Elle apporte aussi son soutien aux organisations humanitaires partenaires.

Pour faciliter le processus de démocratisation et le passage à l'économie

de marché dans les pays de l'**Europe de l'Est** et de la Communauté des États indépendants (CEI), la DDC leur offre des transferts de savoir-faire et des conseils spécifiques.

Tandis que l'aide humanitaire est liée au besoin, c'est-à-dire que la Confédération l'accorde là où son besoin se fait le plus sentir, la coopération au développement bilatérale vise avant tout 17 pays et régions prioritaires et quatre pays à programme spécial, répartis entre l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine. Quant à la coopération technique avec l'Europe de l'Est, elle se concentre sur dix pays de l'Europe du Sud-Est et de la CEI. Pour ce qui est de la coopération multilatérale, la DDC collabore notamment avec les institutions des Nations Unies, la Banque mondiale et les banques régionales de développement. Au total, environ un millier de programmes et projets, prévus sur plusieurs années, sont actuellement en cours.

Pour sa part, le **Secrétariat d'État à l'économie** définit les mesures économiques et commerciales de la coopération au développement: crédits mixtes – faisant intervenir tant la Confédération que les banques suisses – aides à la balance des paiements, efforts de promotion commerciale et, en collaboration avec la communauté internationale, actions pour les produits de base. Un volet substantiel de ces mesures est destiné aux pays d'Europe orientale et de la CEI. Le seco est également le principal acteur de la stratégie de désendettement élaborée en faveur des pays les plus endettés.



## SOMMAIRE

COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

- 2** **ÉDITORIAL**  
Lutter contre la pauvreté sur plusieurs fronts

### **POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DES RÉGIONS DE MONTAGNE**

- 4** **INTRODUCTION**  
Encourager les populations à s'impliquer

- 5** **BOLIVIE**  
Mieux gérer les bassins versants

- 6** **ÉQUATEUR**  
Irriguer pour augmenter la production agricole

- 7** **NÉPAL**  
Partenariat pour gérer les services de santé

- 8** **AFRIQUE DE L'EST**  
Lutter contre la dégradation des sols

- 9** **COORDINATION**  
Échanger les expériences et les informations

### **LE PROGRAMME SUISSE DE DÉSENDETTEMENT**

- 10** **INTRODUCTION**  
Politique novatrice

- 11** **ENVIRONNEMENT**  
Échanger des dettes contre des projets

- 12** **DIALOGUE**  
Réduire la dette multilatérale

- 13** **FORMATION**  
Apprendre à gérer la dette

- 15** **PARTIE STATISTIQUE**  
Tableaux et graphiques

## LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ SUR PLUSIEURS FRONTS



L'un des objectifs de la communauté internationale d'ici à l'an 2015 est de diminuer de moitié la proportion d'êtres humains vivant dans la pauvreté. Ce défi est omniprésent dans les activités de la coopération suisse, dont la préoccupation centrale est d'améliorer les conditions et la qualité de vie des populations les plus démunies de la planète. Les moyens d'action pour réduire la pauvreté sont multiples, comme en témoigne le présent rapport qui reflète plusieurs exemples des efforts de la Direction du développement et de la coopération et du Secrétariat d'État à l'économie: les projets de la DDC dans les régions de montagne et le programme suisse de désendettement coordonné par le seco.

Les problèmes que doivent affronter les populations de montagne, qu'elles vivent dans les Andes, dans l'Himalaya ou dans les Alpes, sont souvent de même nature: environnement fragile, valorisation difficile, marginalisation économique et politique. Sensible à cette problématique depuis plus de 30 ans, la DDC contribue au développement durable de ces zones dans les pays du Sud et de l'Est.

Sous la devise «Les montagnes unissent», la DDC participe activement en 2002, en collaboration avec l'Office fédéral du développement territorial (ODT), à l'Année internationale de la montagne proclamée par les Nations Unies. Pour la DDC, une telle Année est l'occasion de sensibiliser le grand public aux nombreux enjeux liés aux régions de montagne. Pays montagneux, la Suisse a, dans ce domaine, une longue expérience à faire partager. Les populations montagnardes du Sud ont en effet certains modes de gestion de l'espace naturel s'apparentant à ceux en usage dans



les vallées alpines au 19<sup>e</sup> siècle. Mais il faut éviter que ces populations reproduisent certaines des erreurs commises dans notre pays dès les années 50, à savoir un développement effréné menant à la destruction d'un écosystème. Et l'échange doit être à double sens: les populations vivant dans les montagnes du Sud ont des richesses à nous transmettre, notamment dans la préservation des identités culturelles et de la solidarité.

### Développement durable

L'importance des régions de montagne a été particulièrement mise en évidence lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992. Sous l'impulsion de la délégation suisse, un chapitre de l'Agenda 21 leur a été consacré. On y reconnaît que les montagnes sont des écosystèmes fragiles, qu'il s'agit de conserver et de valoriser.

Consciente des enjeux, la DDC a développé de nombreux projets dans ces régions. Son objectif est de lutter contre la pauvreté de la majorité des populations qui y vivent et de favoriser une utilisation durable des ressources naturelles. L'Année internationale de la montagne doit donner l'impulsion nécessaire pour mieux connaître les richesses, humaines et naturelles, de ces contrées.

### La Suisse pionnière

Pour sa part, le seco a choisi d'évoquer dans ce rapport le bilan positif des dix ans du programme suisse de désendettement lancé à l'occasion du 700<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération. En décidant de lancer ce programme, doté de 500 millions de francs, la Suisse n'allait pas, bien sûr, résoudre à elle seule le problème de la dette. Mais en élevant le désendettement au rang de priorité, elle a donné un signal fort à la communauté internationale.

De par son rôle de catalyseur, la Suisse a participé à l'instauration d'un vaste débat sur le désendettement, qui a permis d'inclure ses efforts bilatéraux dans des mesures coordonnées à l'échelle internationale. L'une des mesures les plus importantes a été l'élaboration de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (appelée initiative PPTE) pour ramener leur dette à un niveau soutenable. Les objectifs de l'initiative PPTE sont conformes à ceux fixés par la Suisse dans son programme de désendettement, selon lequel les ressources libérées par le désendettement doivent être allouées au financement des secteurs sociaux prioritaires (santé, éducation) eux-mêmes définis dans un document stratégique de lutte contre la pauvreté.

Les résultats de cette politique sont prometteurs puisque les pays bénéficiaires ont pu réduire leur endettement vis-à-vis de la Suisse, des banques privées et des organisations internationales telles que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Pour arriver à des progrès plus rapides et garantir l'efficacité des réformes mises en œuvre, il est important de renforcer les capacités institutionnelles et en personnel des pays pauvres. À cet égard, le seco continuera de fournir un soutien à un tel renforcement afin d'assurer la bonne gestion des budgets et de la politique d'endettement.

Autre succès du programme de désendettement: l'instauration d'une étroite coopération entre le seco et la DDC, deux services de la Confédération d'une part, et la Communauté de travail des œuvres d'entraide d'autre part. Organismes civils et gouvernementaux savent s'associer pour œuvrer efficacement dans la lutte contre la pauvreté.

Walter Fust  
Ambassadeur  
Directeur de la DDC

David Syz  
Secrétaire d'État  
Directeur du seco



## ENCOURAGER LES POPULATIONS À S'IMPLIQUER



On trouve des montagnes et des hauts plateaux aux quatre coins du monde: sous les tropiques humides, dans les zones tempérées, dans les régions polaires désolées, dans les pays riches comme dans les plus démunis. Les critères de définition de la montagne sont l'altitude et la déclivité. Ainsi par exemple, une région sans relief mais située à plus de 2500 mètres d'altitude et une autre très pentue à 600 mètres entrent dans la catégorie des montagnes. Leur point commun est souvent une population marginalisée, même s'il est difficile de limiter à une définition simple une problématique incluant de nombreux paramètres.

En menant ses activités dans des régions de montagne défavorisées, situées principalement dans les pays prioritaires de la coopération suisse, la DDC vise à garantir le bien-être des communautés de montagne et de plaine, les deux s'inscrivant dans une dynamique interactive. Elle encourage la conservation et l'aménagement durable de ces environnements vulnérables. Le monde des montagnes est très sensible aux changements écologiques qui peuvent causer de grands dommages dans les plaines ainsi que des mouvements migratoires.

Aucune amélioration n'est toutefois possible sans que les populations locales soient associées aux décisions économiques et politiques les concernant. La notion d'*empowerment*, un processus de prise de responsabilités et de pouvoirs, est essentielle. Les articles qui suivent illustrent diverses facettes des programmes de la DDC dans les régions de montagne en montrant l'importance de la participation active des communautés montagnardes.

**Soulever des montagnes**

La mise en valeur durable des montagnes couvre un large éventail de thèmes: forêts, climat, culture, aménagement des bassins versants, biodiversité, genre, risques et dangers, conflits, économie, éducation, agriculture et sécurité alimentaire, tourisme, dégradation des sols et des terres, minéraux et exploitation minière, politique et législation. Les cinq exemples reflètent plusieurs de ces aspects et permettent de constater que les efforts suisses aboutissent à une meilleure qualité de vie pour les communautés bénéficiaires tout en préservant l'environnement.

La protection de la nature est importante, mais elle ne doit pas toujours primer les intérêts économiques des populations. Le développement économique en vue de la création de revenus est essentiel pour les habitants des montagnes. Avec leur participation, il s'agit de dégager un équilibre entre plusieurs paramètres. Les solutions doivent englober les besoins des populations tout en tenant compte du fait que la préservation de leurs ressources naturelles est vitale pour l'avenir.

## MIEUX GÉRER LES BASSINS VERSANTS

L'érosion des bassins versants, due à des facteurs naturels ainsi qu'à l'intervention humaine, entraîne de lourdes conséquences sociales, économiques et environnementales. Elle péjore la qualité de vie des populations concernées, qu'elles vivent dans les parties élevées des bassins ou en contrebas. L'exemple de la région de Cochabamba, en Bolivie, montre que la dégradation des sols, alliée à un manque d'eau, supposait un frein au développement.

Cette constatation a conduit la DDC et la préfecture du Département de Cochabamba à développer en 1991 un programme de gestion intégrée des bassins versants, appelé PROMIC, destiné à revaloriser l'environnement de la Cordillère du Tunari, située dans les Andes. Cette région, couvrant une surface d'environ 250 km<sup>2</sup>, est constituée de sommets culminant à plus de 5000 mètres d'altitude et de 39 vallées latérales rejoignant la grande vallée centrale de Cochabamba à 2600 mètres.

Seule une approche participative et pluridisciplinaire pouvait permettre d'affronter la complexité de la dégradation des bassins versants et obtenir des résultats à moyen et long terme. La gestion intégrée vise à promouvoir une utilisation rationnelle des ressources naturelles, principalement l'eau, le sol et la végétation, pour obtenir une production durable préservant au mieux l'environnement. Depuis le début de cette expérience pilote, les populations concernées ont été informées, formées et associées à la mise en place de nouvelles méthodes de cultures favorisant une agriculture durable.

**Bilan très positif**

Dix ans d'intervention ont permis d'améliorer les conditions d'existence des habitants vivant essentiellement de l'agriculture. La production a augmenté et s'est diversifiée. Le fourrage pour le bétail, l'avoine, l'orge et le blé ont complété les cultures de pommes de terre. Les fertilisants organiques ont favorisé des rendements plus élevés, tout en ménageant les sols. L'aménagement de terrasses a également eu une incidence positive sur la production. Des digues de rétention d'eau et d'autres ouvrages hydrauliques ont évité que les inondations ravagent les cultures et les zones d'habitation, par exemple dans la vallée principale de Cochabamba. Ces progrès encoura-

gent la population à adhérer aux principes de conservation des sols, d'autant plus que les municipalités en aval sont disposées à rétribuer leurs «services environnementaux».

Le PROMIC a été appliqué jusqu'à présent à huit bassins versants, mais l'expérience va s'étendre aux zones environnantes. La méthodologie utilisée est en effet applicable dans toute la région andine où les conditions géographiques et sociales sont semblables. Le PROMIC est devenu une référence en matière d'utilisation économique, écologiquement durable et socialement juste des ressources naturelles et son savoir-faire est désormais sollicité dans toute la Bolivie.

## IRRIGUER POUR AUGMENTER LA PRODUCTION AGRICOLE



La région de Licto, située dans les Andes équatoriennes à une altitude variant entre 2700 et 3100 mètres, est l'une des plus défavorisées de la sierra. Ses 6500 hectares se caractérisent par des sols peu profonds et érodés, ainsi que par une forte déclivité pour une partie des terres. Les pluies y sont irrégulières et faibles, engendrant un manque d'eau. La population vit d'une économie de subsistance, basée sur la production de maïs, d'avoine, d'orge, de seigle et de pommes de terre. Pour compléter ces maigres revenus, plus de 60 pour cent des hommes émigrent de manière saisonnière, et ce sont donc avant tout les femmes qui s'occupent de l'agriculture.

Afin de sortir la région de cette spirale de la misère, un ambitieux projet d'irrigation a été lancé en 1990 par un organisme de l'État et réalisé en grande partie par une organisation non gouvernementale (ONG) équatorienne. La DDC apporte son soutien à ce

projet contribuant à réduire la pauvreté, à assurer une meilleure sécurité alimentaire et à favoriser par ailleurs la gestion durable des ressources naturelles.

L'installation du système d'irrigation se fait par étapes et 1670 hectares appartenant à 1300 familles seront équipés. Actuellement, quelque 400 hectares sont déjà irrigués, ce qui a supposé une révolution agricole pour les exploitants. Les rendements ont augmenté et la production s'est diversifiée avec l'introduction de cultures fourragères et maraîchères. Ces dernières – brocolis, ail, oignons et carottes – sont écoulées sur les marchés locaux, certaines sont même exportées. Ces changements ont apporté aux familles une augmentation significative de leurs revenus.

**Formation primordiale**

Depuis le début, la population a participé activement à toutes les étapes

de mise en place du projet et a bénéficié d'une formation. Les connaissances des nouvelles techniques se sont accompagnées de l'apprentissage de l'organisation, entre usagers notamment, et de l'accès et de la gestion du crédit. Les paysans doivent également dorénavant payer l'eau qu'ils utilisent et entretenir le réseau des canaux d'irrigation.

Les femmes, jouant un rôle important dans le projet, ont également reçu une formation, ce qui a souvent d'abord impliqué leur alphabétisation. Tout l'aspect formation a pris une dimension particulière pour ces communautés habituées à des siècles de fatalisme. Les progrès opérés leur ont montré qu'elles pouvaient influencer sur les événements et trouver des solutions à leurs problèmes. Le projet Licto, avec un bilan très positif sur ses dix ans d'activités, sert dorénavant de modèle à d'autres régions.

## PARTENARIAT POUR GÉRER LES SERVICES DE SANTÉ

Le Népal reste l'un des pays les plus pauvres de la planète. Près de la moitié de ses 23 millions d'habitants vivent en-dessous du seuil de pauvreté et la majorité habitent dans des zones rurales souvent difficiles d'accès. Le taux d'analphabètes est très élevé: 86 pour cent des femmes et 59 pour cent des hommes au-dessus de 15 ans. La santé publique est en outre un défi majeur pour le gouvernement népalais. Les conditions sanitaires et les services de santé souffrent de graves déficiences, de sorte que dans certains districts montagneux, l'espérance de vie dépasse à peine 37 ans.

Dans ce contexte désolant, il y a toutefois une lueur d'espoir grâce notamment à un projet de développement de la santé en milieu rural.

L'implication des femmes. Leurs conditions de vie sont en effet particulièrement pénibles avec une lourde charge de travail: s'occuper des champs et du bétail, chercher de l'eau, ramasser du bois de feu, préparer la nourriture, faire la cuisine et s'occuper des enfants. Les femmes de la montagne, plus que celles des plaines, manquent en outre généralement d'autonomie financière et n'ont qu'un accès limité aux soins de santé et à l'éducation.

**Long processus**

Tout le projet d'amélioration du système de santé et de développement de la prévention est réalisé avec le souci constant de favoriser la prise de responsabilité par la population (*empowerment*). Dans un premier temps,

personnes disposées à servir de relais. La démarche doit rendre la communauté capable d'analyser sa situation, de définir ses problèmes et de les résoudre afin qu'elle jouisse pleinement de son droit aux services de santé. L'implication de tous les partenaires locaux est en outre une garantie pour assurer la durabilité du projet.

Les résultats obtenus jusqu'à présent sont très positifs, et les communautés concernées ont pu vivre une mobilisation sociale qui a permis de réformer les services de santé existants afin qu'ils répondent mieux à leurs besoins. Le partenariat a également conduit les bénéficiaires à participer à la gestion de dispensaires grâce à l'acquisition de connaissances nouvelles pour eux. Si la participation et



Lancé en 1991 par la DDC, il vise à améliorer dans deux districts le système de santé avec la participation des communautés concernées: travailler «avec» elles et non «sur» elles. Un accent particulier a été mis sur

des agents de santé font un important travail de terrain destiné à établir de bonnes relations avec les autorités du village et du district. Ils font ensuite de l'animation et de l'information sur les questions de santé, puis forment des

la compétence sont des composantes essentielles de ce processus, l'estime de soi et la conscience critique le sont également. Ce projet de la DDC, destiné à durer jusqu'en 2005, a déjà largement contribué à les forger.

## LUTTER CONTRE LA DÉGRADATION DES SOLS



Près des deux tiers de la population africaine vit de l'agriculture, et cette proportion est encore plus importante dans les régions de montagne. Une grave crise menace toutefois ce secteur. En effet, une gestion déficiente des ressources naturelles et une forte pression démographique ont conduit à une dégradation des sols. La productivité agricole diminue dans d'importantes zones du continent africain, minant ainsi les efforts en faveur d'une croissance durable.

Le phénomène est particulièrement inquiétant dans les hautes terres d'Afrique de l'Est où, selon les estimations, près de 75 pour cent des sols souffrent de dégradation et de l'épuisement des éléments nutritifs. Les gouvernements concernés sont souvent démunis devant l'ampleur du phénomène et sollicitent l'aide de spécialistes pour mieux préserver l'environnement. La DDC est engagée depuis plus de 25 ans dans plusieurs pays africains avec des projets visant à promouvoir une gestion durable des ressources naturelles.

**La population au centre**

Elle a été particulièrement présente en Éthiopie, souvent mentionnée comme étant l'un des pays où la dégradation des sols est si marquée qu'elle a conduit à la pauvreté rurale et à la famine. Sur mandat de la DDC, le Centre pour le développement et l'environnement (CDE) de l'Université de Berne a mis sur pied un vaste programme de recherche sur la conservation des sols. Ses objectifs principaux sont, en se basant sur une banque importante de données accumulées durant de longues années, de contribuer à introduire de nouvelles techniques de préservation des sols, d'évaluer régulièrement les mesures appliquées et de former du personnel. Au cours des années, le programme a ajusté son approche. Actuellement l'homme est au centre des préoccupations, et en partant de ses connaissances et de ses habitudes, il s'agit d'essayer de dominer les éléments, alors qu'au début la primauté était accordée aux éléments naturels (sols, eau, plantes, vents, etc). En faisant participer les paysans grâce

à un dialogue permanent, en les informant des conséquences de la dégradation des sols et en mettant en place un système de vulgarisation agricole, la campagne de lutte contre la désertification a gagné en efficacité et durabilité.

Des programmes similaires ont été menés en Érythrée, au Kenya et à Madagascar, permettant ainsi de recueillir une énorme quantité de données, d'acquérir une compétence largement reconnue dans les stratégies de gestion durable et, enfin, d'établir un réseau de contacts avec des institutions partenaires dans ces pays. L'accumulation d'expériences va servir d'exemple qui sera transposée, avec des ajustements mineurs, ailleurs en Afrique de l'Est et du Sud, notamment au Mozambique et en Tanzanie, deux pays prioritaires de la coopération suisse. Le but de ce programme de grande envergure est de favoriser le développement économique, le bien-être social et la durabilité écologique.

## ÉCHANGER LES EXPÉRIENCES ET LES INFORMATIONS

Les montagnes et leurs populations sont marginalisées politiquement, économiquement, culturellement et géographiquement. Une attention spéciale doit leur être portée afin de promouvoir un développement équitable et durable. Divers partenaires se sont unis pour créer un Forum de la montagne (Mountain Forum) qui se veut plate-forme d'échange d'expériences et d'informations, mais aussi voix plaidant en faveur des communautés humaines et des écosystèmes de ces régions.

Cet organisme a été mis sur pied à l'initiative de la DDC en 1995. Une collaboration internationale entre organi-

touché une centaine de pays. Le Forum est un moteur ayant permis de promouvoir de nombreuses initiatives grâce au dynamisme et à la créativité de ses membres.

En appuyant le Forum, la DDC désire encourager la prise de conscience de la problématique des montagnes. Des réseaux continentaux ont vu le jour en Europe, en Asie et en Amérique latine, et d'autres sont en formation en Afrique et en Amérique du Nord, complétant ainsi la démarche du réseau global. Grâce à une meilleure coopération régionale et internationale, les échanges de connaissances à divers niveaux seront favorisés.

nable et suit attentivement les préparatifs du prochain Sommet de la Terre de Johannesburg.

L'outil principal de communication du Forum est le site Internet, très complet avec plus de 10 000 pages web pour quelque 1500 documents. Des e-conférences y sont régulièrement organisées sur différents thèmes. Pour éviter de discriminer les membres qui n'ont pas accès à une messagerie électronique, un bulletin et diverses publications sont également édités.

Le Forum de la montagne a permis de développer une dynamique réjouis-



sations non gouvernementales (ONG), universités, gouvernements, agences multilatérales et secteur privé soutient le projet, dirigé par un secrétariat exécutif lui-même guidé par un comité directeur de six personnes. Actuellement, le Forum compte plus de 2000 membres, individuels ou collectifs, habitants ou professionnels des régions de montagne. Ce réseau global

**Communication électronique**

Le Forum collabore en outre avec diverses institutions ayant des intérêts similaires, comme par exemple le Centre international pour le développement intégré de la montagne (ICIMOD). Il échange également de nombreuses informations avec le Comité pour le développement du-

sante et son approche innovatrice suscite de plus en plus d'intérêt. La croissance de cet organisme devra s'accompagner d'une diversification de son financement car actuellement, il est encore trop dépendant de la DDC.



## POLITIQUE NOVATRICE

**Lutte contre la pauvreté**

La Suisse a innové en la matière en imaginant un désendettement « créatif », créant un lien entre l'allègement de dettes et le développement social. La remise des créances de la Garantie contre les risques à l'exportation (dettes bilatérales publiques) se monte à 1,1 milliard de francs. En contrepartie, douze pays ont accepté de consacrer 267 millions de francs à des projets destinés aux plus démunis. L'exemple des Philippines présente un résultat particulièrement fructueux obtenu grâce à un fonds de contrepartie.

Les exemples de la Tanzanie et de la Bolivie illustrent pour leur part deux autres démarches. Dans le premier cas, le programme de rachat des dettes commerciales non garanties permet de réduire les dettes auprès de banques et d'entreprises privées. Le deuxième cas, celui de la Bolivie, prévoit l'instauration de mesures complémentaires, permettant au pays de mieux gérer sa dette. Toutes ces mesures se sont progressivement insérées aux efforts de la communauté internationale visant à résoudre le problème de la dette dans son ensemble.

En dix ans, le programme suisse a réussi à soulager les pays les plus pauvres et les plus endettés en apportant une réponse adéquate à leur insolvabilité. Il a rendu possible une remise de dettes totalisant près de 2 milliards de francs. À l'avenir, les mesures de désendettement seront insérées dans le train des mesures d'aide économique ordinaires. C'est une façon de souligner que le désendettement ne peut être envisagé isolément, mais doit être inclus dans une politique globale d'assistance économique s'orientant encore plus vers la croissance et la lutte contre la pauvreté.



Le programme suisse de désendettement, dont la responsabilité générale incombe au seco, vise en priorité à réduire la dette des pays pauvres afin de permettre le développement des populations défavorisées. L'aide est accordée à des États qui sont fortement engagés dans un processus de réformes économiques et politiques. Les critères à remplir par les pays bénéficiaires sont notamment ceux de bonne gouvernance (respect des droits de l'homme, séparation des pouvoirs judiciaire et politique, liberté de la presse, etc.) ainsi qu'un en-

gagement à lutter contre la pauvreté. Quatre instruments sont utilisés par le programme suisse de désendettement: l'annulation des dettes bilatérales publiques, la remise de dettes commerciales non garanties, la réduction de dettes multilatérales ainsi que des mesures complémentaires. Le premier instrument consiste à annuler la dette bilatérale souvent à la condition que les gouvernements débiteurs créent des fonds dits de contrepartie servant à financer des activités de développement.

## ÉCHANGER DES DETTES CONTRE DES PROJETS

Une politique de réformes économiques et diverses mesures de désendettement ont permis aux Philippines de s'engager dans une dynamique de croissance et de réduction de la pauvreté. Ces progrès ont toutefois été freinés en 1997 par la crise financière dans le Sud-Est asiatique ainsi que par les conséquences du passage dévastateur du phénomène naturel El Niño.

«Coco technologies (Cocotech)», spécialiste de produits à base de noix de coco, respectueux de l'environnement.

L'érosion est un problème majeur aux Philippines et la Cocotech propose des solutions à la dégradation des sols. Ses filets en coco aident à stabiliser les parois et ses briques sont utilisées dans l'agriculture, l'horticulture ainsi que

suite être imbibée d'eau avant l'emploi. Le tout forme un ersatz de tourbe peu acide et résistant aux bactéries et aux champignons.

La Cocotech a permis de réactiver l'industrie de la fibre de coco, d'offrir une production de qualité contrôlée répondant à la demande du marché et de développer de nouvelles technologies. Et l'un des aspects essentiels est



La Suisse a aidé le gouvernement philippin à améliorer sa situation économique et sociale en annulant complètement sa dette bilatérale. Cette remise était toutefois sujette à la création d'un fonds de contrepartie destiné à soutenir des activités de développement en faveur des populations les plus pauvres. Ce fonds, appelé Fondation pour une société durable, a été mis en place en 1995 et, depuis lors, a apporté son soutien à plus de 150 projets sous forme de crédits et de moyens de promotion. L'un des bénéficiaires est l'entreprise

pour un usage domestique. Elle produit encore des fertilisants naturels et des pots en fibre de coco. La matière première ne manque pas puisque sur l'archipel, 11 milliards de noix de coco sont récoltées chaque année.

**Réduire la pauvreté**

Les produits de coco sont écoulés sous le label «Cocogreen» au Japon, aux États-Unis et en Europe. La Suisse importe depuis peu les briques. Le matériau de base est l'écorce de noix de coco, séchée puis comprimée pour en-

que cette entreprise offre des débouchés économiques à des communautés marginalisées. Plus des 60 pour cent des recettes de la vente sont versées aux familles de producteurs, vivant auparavant dans l'extrême pauvreté. La Cocotech a ainsi pu améliorer l'environnement de plus de 30 000 personnes. Les résultats de cette expérience sont porteurs d'espoir. Les autres projets financés par le fonds de contrepartie aux Philippines concernent les domaines de l'agriculture, de la pêche et des petites entreprises.

## RÉDUIRE LA DETTE MULTILATÉRALE

La Tanzanie est l'un des pays les plus pauvres de la planète malgré un potentiel important: sous-sol riche, réserves d'eau en suffisance, terres agricoles productives et tourisme. Le montant très élevé de la dette extérieure, qui étouffe le pays et empêche la croissance, explique en partie ce

tive, des mesures ont dû être prises pour soulager le pays au plus vite de son service de la dette extrêmement élevé. Avec d'autres donateurs, la Suisse a financé un fonds de désendettement multilatéral.

s'agit également de soutenir les efforts de la Tanzanie en vue d'une attribution transparente des moyens financiers.

Les pays donateurs ont saisi l'opportunité de ce dialogue pour améliorer la synergie entre leurs activités. L'ob-



sous-développement. L'endettement représente annuellement 264 dollars par habitant alors que le revenu atteint à peine 210 dollars par habitant.

Au cours des cinq dernières années, la Tanzanie a mis en œuvre des réformes économiques avec succès, lui permettant d'être qualifiée pour l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (appelée initiative PPTE). Cette initiative vise à ramener l'ensemble de la dette à un niveau soutenable, de façon à faire sortir ces pays de leur situation d'insolvabilité. La remise effective de la dette étant tardive dans le cadre d'origine de l'initia-

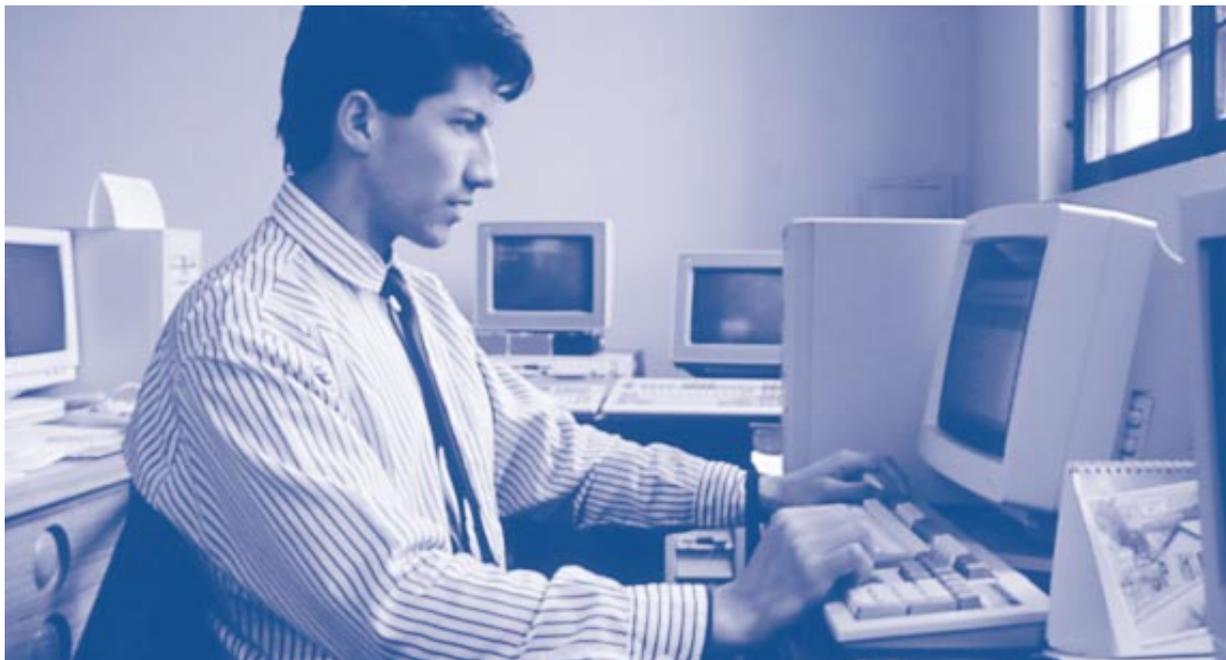
**Fixer les priorités**

Grâce aux ressources avancées par ce fonds, les intérêts courants et les remboursements de capitaux de la Tanzanie à la Banque mondiale, au Fonds monétaire international et à la Banque africaine de développement ont pu être réglés. Les moyens ainsi économisés ont pu être utilisés pour des dépenses dans les domaines de la santé et de l'éducation. En établissant un dialogue régulier, les pays donateurs désirent parvenir à un accord avec le gouvernement tanzanien sur les priorités à respecter en matière de politique de développement. Il

jectif est de soutenir une stratégie de lutte contre la pauvreté par une aide budgétaire conjointe. Cette aide est versée directement au budget de l'État, qui est élaboré sur la base des principes de la politique de développement.

La Suisse soutient le désendettement de la Tanzanie sur d'autres plans également. Un fonds de contrepartie a ainsi été mis en place en échange de l'annulation de la dette bilatérale. Il permet de financer des projets dans les domaines de la santé, du développement communal et de la protection de l'environnement notamment.

## APPRENDRE À GÉRER LA DETTE



La Bolivie applique depuis plus de 15 ans les recommandations du Fonds monétaire international (FMI) en matière d'ajustement et de réformes structurelles. Elle n'en reste pas moins un des pays les plus pauvres d'Amérique latine. L'application des réformes a été récompensée par la communauté internationale puisqu'une partie de la dette a été effacée. La Bolivie a été l'un des premiers pays à bénéficier de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (appelée initiative PPTE). En contrepartie, elle a formulé une stratégie de lutte contre la pauvreté, stratégie élaborée à travers un dialogue avec la société civile.

Grâce au programme suisse de désendettement, la Bolivie s'est vu accorder des mesures de soutien pour améliorer la gestion de la dette. Elle figure parmi les 34 pays ayant bénéficié de telles mesures. La Suisse a soutenu en particulier l'objectif du gouvernement bolivien de simplifier les procédures institutionnelles et d'améliorer la

formation de ses spécialistes en matière de gestion de la dette. Concrètement, elle a financé l'installation, à la Banque centrale bolivienne, d'un logiciel de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) destiné à la gestion et à l'analyse des dettes. En parallèle, elle a assuré la formation des utilisateurs de ce programme informatique permettant de répertorier les dettes et les flux des paiements dus de manière centrale et fiable.

#### **Analyser l'impact des crédits**

La Suisse a également financé, conjointement avec le Danemark, le Royaume-Uni, l'Autriche et la Suède, un programme pour améliorer l'analyse de la soutenabilité de la dette. La Bolivie sera ainsi mieux à même de mesurer l'impact de la souscription de crédits en fonction de différents scénarios économiques. Son pouvoir de négociation dans le cadre de l'initiative PPTE en sera renforcé. Un aspect important du programme est de

mettre en réseau les connaissances entre les pays et institutions de la région et de former des spécialistes au niveau régional.

Les efforts menés en Bolivie pour garantir une meilleure gestion de la dette ont été couronnés de succès. Un bémol est toutefois à enregistrer car, une fois formé, le personnel cherche à quitter les services de l'État pour de meilleures conditions d'emploi offertes ailleurs. Sans une rotation de personnel si fréquente, les progrès seraient encore plus significatifs.

La Bolivie compte parmi les pays prioritaires d'intervention de la coopération depuis de nombreuses années. Les activités du seco touchent plusieurs domaines. À côté des actions de désendettement, le seco accorde un appui institutionnel à la Banque centrale et est également engagé dans la promotion des investissements et la promotion commerciale.



**Tableau 1**  
**Vue d'ensemble de**  
**l'Aide publique de la**  
**Suisse en 2001**

**L'Aide publique au développement (APD)** est définie par l'OCDE comme l'ensemble des flux financiers qui

- proviennent d'organismes publics (Confédération, cantons et communes),
- sont accordés à des conditions de faveur (dons ou prêts à taux bonifié),
- ont pour but essentiel le développement économique et social des pays destinataires,
- sont destinés à des pays ou territoires figurant dans la liste établie par l'OCDE.

Cette liste comprend 152 pays et territoires classés "en développement" dont, en Europe, tous les pays de l'ex-Yougoslavie, l'Albanie, la Moldova et Malte.

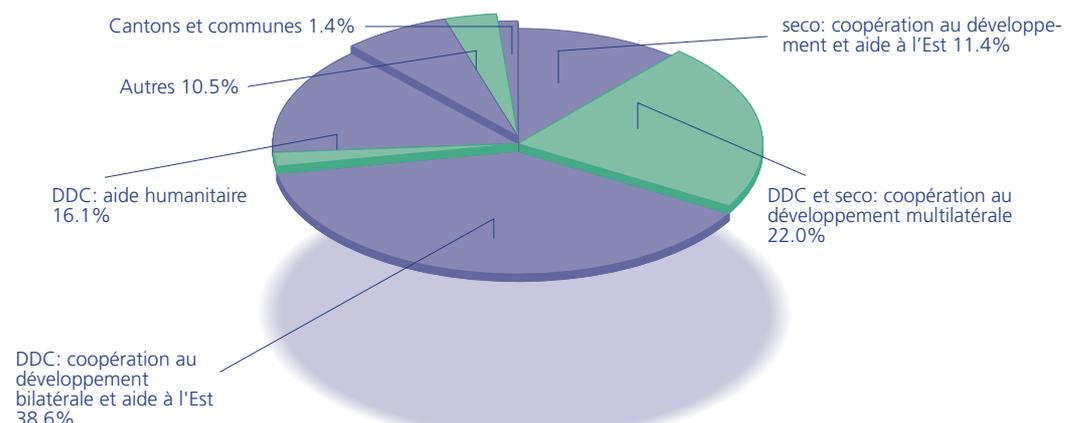
**L'aide publique** répond aux quatre mêmes critères, mais la liste des pays est différente: il s'agit des pays dits en transition, soit 12 pays d'Europe centrale et orientale (y compris la Russie), et 22 pays et territoires en développement considérés comme "plus avancés" (parmi lesquels Gibraltar, Israël, Hong Kong, les Bahamas, Singapour).

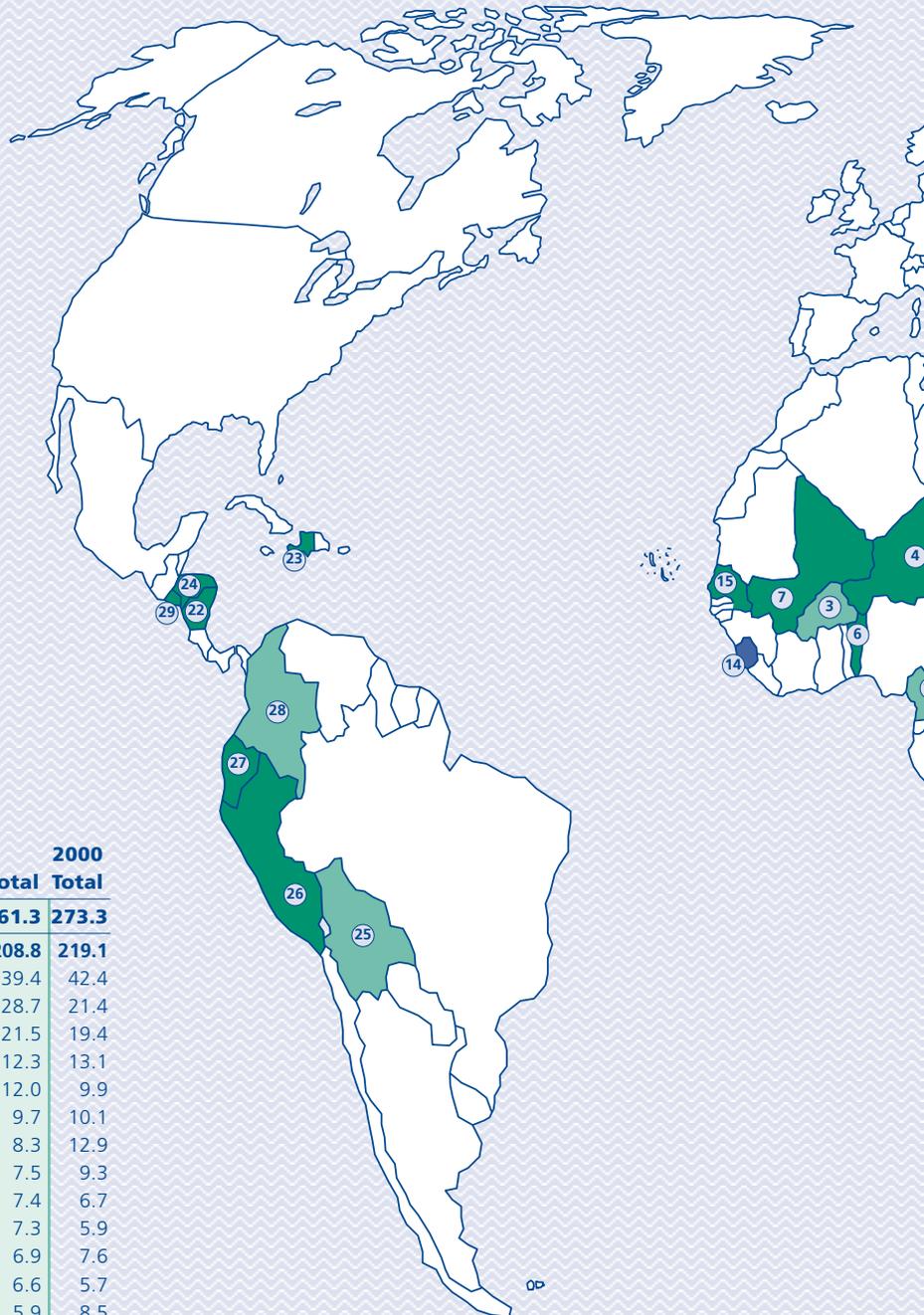
Sources de financement et instruments (mio fr.)	2001			2000	
	APD bilatérale	APD multilatérale	Aide publique	Total	Total
<b>Confédération</b>	<b>1'066.3</b>	<b>443.3</b>	<b>95.2</b>	<b>1'604.8</b>	<b>1'579.0</b>
<b>Direction du développement et de la coopération (DDC)</b>	<b>809.6</b>	<b>364.7</b>	<b>45.8</b>	<b>1'220.1</b>	<b>1'156.6</b>
Aide humanitaire	218.6	27.7	9.4	255.7	262.1
Coopération au développement <sup>1)</sup>	526.1	337.0	1.7	864.8	817.9
Coopération avec l'Est	64.9	–	34.7	99.6	76.6
<b>Secrétariat d'Etat à l'économie (seco)</b>	<b>149.2</b>	<b>25.9</b>	<b>44.0</b>	<b>219.0</b>	<b>247.1</b>
Coopération au développement	93.7	25.9	–	119.5	129.8
Coopération avec l'Est	55.5	–	44.0	99.5	117.3
<b>Autres départements</b>	<b>107.6</b>	<b>52.7</b>	<b>5.4</b>	<b>165.7</b>	<b>175.3</b>
<b>Cantons et communes</b>	<b>21.3</b>	<b>–</b>	<b>1.7</b>	<b>23.0</b>	<b>24.2</b>
Aide humanitaire	3.6	–	0.2	3.8	5.2
Coopération au développement	17.7	–	1.5	19.2	19.0
<b>Total</b>	<b>1'087.6</b>	<b>443.3</b>	<b>96.9</b>	<b>1'627.8</b>	<b>1'603.2</b>
Dont: Aide humanitaire	296.1	27.7	9.6	333.4	346.7
Coopération au développement	671.1	415.6	8.6	1'095.3	1'062.5
Coopération avec l'Est	120.4	–	78.7	199.1	194.0
<b>Aide publique au développement (APD)</b>	<b>1'087.6</b>	<b>443.3</b>		<b>1'530.9</b>	<b>1'502.7</b>
PNB				450'597	437'048
APD en % du PNB				0.34 %	0.34 %
<b>Aide publique</b>			<b>96.9</b>	<b>96.9</b>	<b>100.6</b>

<sup>1)</sup>La coopération financière multilatérale (Banque mondiale, Banques et Fonds régionaux de développement) est une "tâche commune de la DDC et du seco" (art. 8 al. 1 de l'Ordonnance concernant la coopération au développement du 12.12.1977). Les fonds correspondants figurent au budget de la DDC.

**Graphique 1**  
**Vue d'ensemble de**  
**l'Aide publique au**  
**développement (APD)**  
**de la Suisse en 2001**

- Coopération bilatérale: 71%
- Coopération multilatérale: 29%



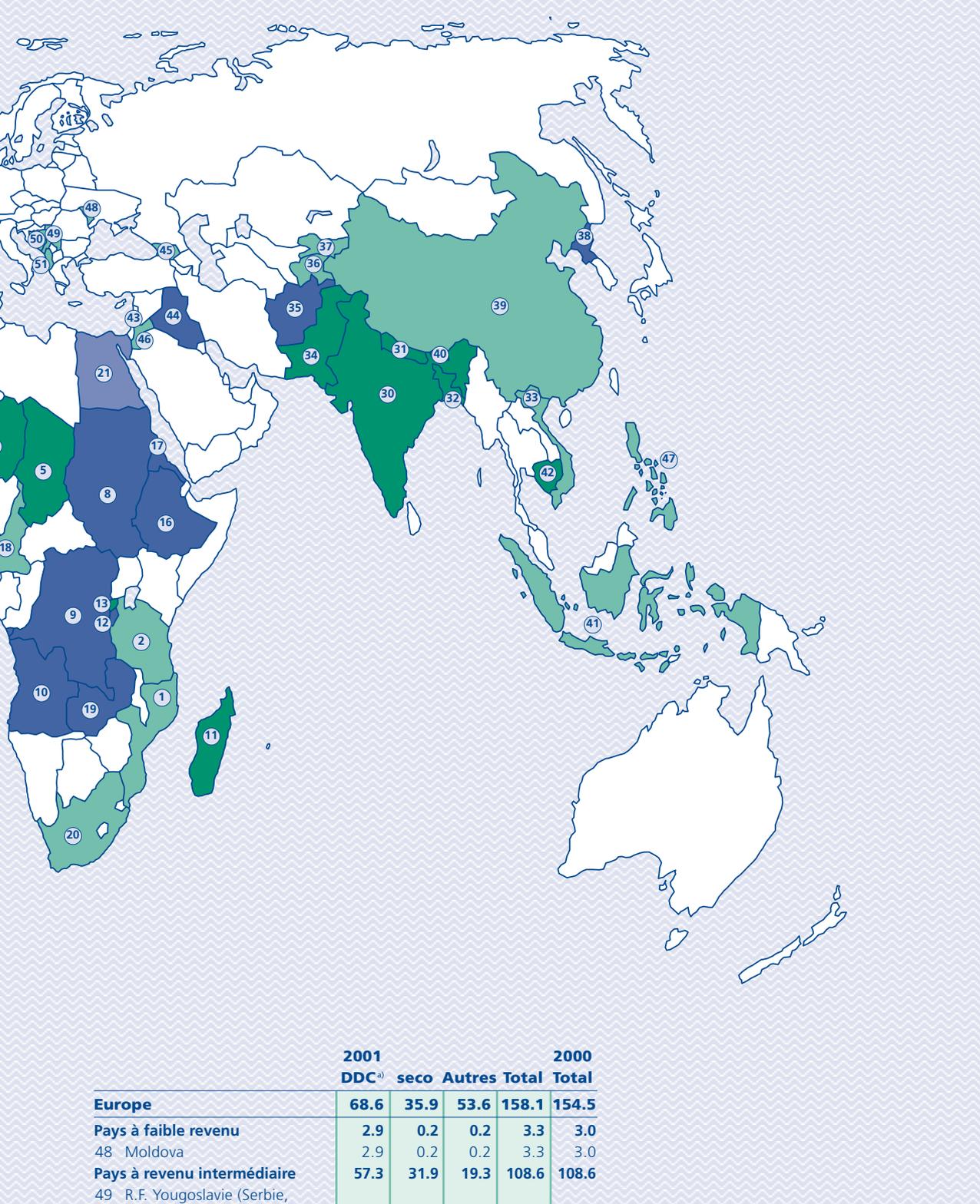


**Tableau 2**

Aide publique au développement (APD) bilatérale de la Suisse  
**Répartition par principaux pays d'intervention  
 et par catégorie d'aide** (mio fr.)

	2001			2000	
	DDC <sup>a)</sup>	seco	Autres	Total	Total
<b>Afrique</b>	<b>212.4</b>	<b>39.2</b>	<b>9.7</b>	<b>261.3</b>	<b>273.3</b>
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>178.4</b>	<b>23.7</b>	<b>6.7</b>	<b>208.8</b>	<b>219.1</b>
1 Mozambique	30.2	8.6	0.6	39.4	42.4
2 Tanzanie	20.4	8.0	0.4	28.7	21.4
3 Burkina Faso	13.9	6.8	0.8	21.5	19.4
4 Niger	12.2	–	0.1	12.3	13.1
5 Tchad	11.9	–	0.2	12.0	9.9
6 Bénin	9.6	–	0.1	9.7	10.1
7 Mali	8.0	–	0.3	8.3	12.9
8 Soudan	7.3	–	0.2	7.5	9.3
9 Congo (R.D.)	7.3	–	0.1	7.4	6.7
10 Angola	7.3	–	–	7.3	5.9
11 Madagascar	6.4	–	0.5	6.9	7.6
12 Burundi	6.6	–	–	6.6	5.7
13 Rwanda	5.7	–	0.2	5.9	8.5
14 Sierra Leone	5.7	–	–	5.7	4.5
15 Sénégal	5.2	–	0.4	5.6	4.3
16 Ethiopie	3.6	–	0.2	3.8	6.1
17 Erythrée	3.2	–	0.3	3.5	2.6
18 Cameroun	2.0	0.1	0.9	2.9	3.5
19 Zambie	1.8	–	–	1.8	0.8
Autres pays	10.3	0.3	1.3	11.8	24.5
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>12.4</b>	<b>9.4</b>	<b>1.8</b>	<b>23.6</b>	<b>26.4</b>
20 Afrique du Sud	9.1	3.3	1.2	13.6	9.0
21 Egypte	0.8	4.2	0.3	5.3	11.8
Autres pays	2.5	2.0	0.3	4.7	5.5
<b>Non ventilé et projets régionaux</b>	<b>21.6</b>	<b>6.1</b>	<b>1.1</b>	<b>28.8</b>	<b>27.9</b>
<b>Amérique latine</b>	<b>92.5</b>	<b>6.2</b>	<b>6.0</b>	<b>104.7</b>	<b>107.8</b>
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>14.3</b>	<b>0.1</b>	<b>1.0</b>	<b>15.4</b>	<b>24.7</b>
22 Nicaragua	7.7	0.1	0.5	8.2	11.7
23 Haïti	3.3	–	0.5	3.8	4.0
24 Honduras	3.4	–	–	3.4	9.0
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>62.2</b>	<b>4.3</b>	<b>4.8</b>	<b>71.2</b>	<b>64.5</b>
25 Bolivie	16.1	1.5	0.3	17.9	17.8
26 Pérou	13.9	0.4	0.8	15.1	10.9
27 Equateur	10.9	0.3	0.4	11.7	7.9
28 Colombie	5.5	1.8	0.7	8.0	9.5
29 El Salvador	4.8	–	0.5	5.3	4.1
Autres pays	11.0	0.3	1.9	13.2	14.4
<b>Non ventilé et projets régionaux</b>	<b>16.0</b>	<b>1.8</b>	<b>0.2</b>	<b>18.0</b>	<b>18.7</b>

	2001			2000	
	DDC <sup>a)</sup>	seco	Autres	Total	Total
<b>Asie</b>	<b>209.4</b>	<b>21.1</b>	<b>9.0</b>	<b>239.6</b>	<b>229.7</b>
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>167.4</b>	<b>15.2</b>	<b>5.3</b>	<b>187.9</b>	<b>179.2</b>
30 Inde	34.6	0.2	2.4	37.2	30.9
31 Népal	20.9	–	0.1	20.9	19.6
32 Bangladesh	20.4	–	0.3	20.7	24.7
33 Viêt-nam	14.1	3.6	0.4	18.2	18.0
34 Pakistan	15.0	–	0.1	15.0	15.0
35 Afghanistan	12.0	–	0.6	12.6	8.6
36 Tadjikistan	6.6	4.8	0.2	11.6	8.5
37 Kirghizistan	7.9	0.1	0.3	8.3	12.2
38 Corée du Nord	7.6	–	–	7.6	4.4
39 Chine	2.8	3.4	0.2	6.4	16.7
40 Bhoutan	6.4	–	–	6.4	5.7
41 Indonésie	3.3	2.0	0.2	5.5	5.9
42 Cambodge	4.9	–	0.1	5.0	3.1
Autres pays	11.0	1.1	0.4	12.5	5.7
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>27.0</b>	<b>4.6</b>	<b>1.8</b>	<b>33.4</b>	<b>38.0</b>
43 Palestine	9.8	–	0.3	10.2	8.9
44 Irak	4.8	–	0.2	5.0	6.0
45 Géorgie	3.3	0.3	0.3	3.9	3.9
46 Jordanie	0.9	2.7	–	3.6	6.1
47 Philippines	2.2	0.1	0.3	2.7	2.7
Autres pays	5.9	1.6	0.6	8.1	10.4
<b>Non ventilé et projets régionaux</b>	<b>15.0</b>	<b>1.3</b>	<b>1.9</b>	<b>18.2</b>	<b>12.6</b>



	2001			2000	
	DDC <sup>a)</sup>	seco	Autres	Total	Total
<b>Europe</b>	<b>68.6</b>	<b>35.9</b>	<b>53.6</b>	<b>158.1</b>	<b>154.5</b>
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>2.9</b>	<b>0.2</b>	<b>0.2</b>	<b>3.3</b>	<b>3.0</b>
48 Moldova	2.9	0.2	0.2	3.3	3.0
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>57.3</b>	<b>31.9</b>	<b>19.3</b>	<b>108.6</b>	<b>108.6</b>
49 R.F. Yougoslavie (Serbie, y.c. Kosovo; Monténégro)	23.5	26.4	7.8	57.7	49.3
50 Bosnie-Herzégovine	10.9	3.8	6.4	21.1	18.9
51 Albanie	6.9	2.0	0.9	9.8	11.8
Autres pays	16.0	–	4.3	20.0	28.6
<b>Non ventilé et projets régionaux</b>	<b>8.4</b>	<b>3.8</b>	<b>34.1</b>	<b>46.2</b>	<b>42.9</b>
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>363.0</b>	<b>39.3</b>	<b>13.2</b>	<b>415.5</b>	<b>425.9</b>
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>158.9</b>	<b>50.3</b>	<b>27.7</b>	<b>236.8</b>	<b>237.4</b>
<b>Non ventilé et projets régionaux</b>	<b>61.0</b>	<b>12.9</b>	<b>37.4</b>	<b>111.3</b>	<b>102.1</b>
<b>Non ventilé par continent</b>	<b>226.6</b>	<b>46.7</b>	<b>50.6</b>	<b>324.0</b>	<b>293.5</b>
<b>APD bilatérale, total</b>	<b>809.6</b>	<b>149.2</b>	<b>128.9</b>	<b>1'088</b>	<b>1'059</b>

Pays de première priorité selon les catégories d'aide (2001):

- Coopération au développement de la DDC
- Aide humanitaire de la DDC
- Mesures économiques du seco
- Coopération au développement de la DDC et mesures économiques du seco

Le Nicaragua/Amérique centrale et le Viêt-nam/région du Mékong sont des régions de première priorité de la DDC.

<sup>a)</sup> Les dépenses des ONG issues de contributions de programme de la DDC sont incluses dans ces chiffres

**Tableau 3**

Aide publique au développement (APD) de la Suisse  
**Evolution depuis 1960**  
 (milliards de francs courants)

	1960	1970	1980	1990	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
<b>PNB</b>	<b>37.1</b>	<b>92.6</b>	<b>177.3</b>	<b>326.1</b>	<b>357.1</b>	<b>369.1</b>	<b>373.8</b>	<b>382.9</b>	<b>397.1</b>	<b>408.7</b>	<b>417.3</b>	<b>437.0</b>	<b>450.6</b>
Dépenses de la Confédération	2.6	7.8	17.5	31.6	39.7	42.6	40.9	44.2	44.4	47.0	45.7	47.1	48.9
Dépenses publiques (Confédération et cantons)	6.5	20.3	47.2	86.6	108.1	114.2	111.1	116.0	117.3	120.2	119.9	122.0	127.2
<b>APD</b>	<b>0.02</b>	<b>0.13</b>	<b>0.42</b>	<b>1.04</b>	<b>1.17</b>	<b>1.34</b>	<b>1.28</b>	<b>1.27</b>	<b>1.32</b>	<b>1.30</b>	<b>1.49</b>	<b>1.50</b>	<b>1.53</b>
Dons privés des ONG	-	0.05	0.11	0.16	0.21	0.23	0.22	0.22	0.22	0.25	0.28	0.27	-
<b>APD en % du PNB</b>	<b>0.04</b>	<b>0.14</b>	<b>0.24</b>	<b>0.32</b>	<b>0.33</b>	<b>0.36</b>	<b>0.34</b>	<b>0.34</b>	<b>0.33</b>	<b>0.32</b>	<b>0.35</b>	<b>0.34</b>	<b>0.34</b>
APD en % des dépenses de la Confédération	0.58	1.66	2.41	3.29	2.95	3.15	3.13	2.87	2.82	2.77	3.10	3.19	3.13
APD en % des dépenses publiques	0.23	0.64	0.90	1.20	1.08	1.18	1.15	1.09	1.07	1.08	1.22	1.23	1.20

**Graphique 2**  
 Evolution de l'Aide publique au développement (APD) de la Suisse, 1960-2001

(en millions de francs courants)



**Graphique 3**  
 Evolution de l'Aide publique au développement (APD) de la Suisse, 1960-2001

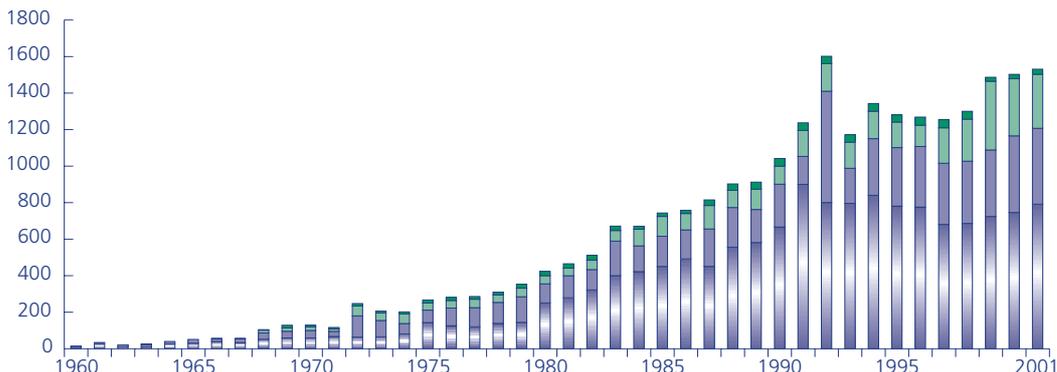
(en pourcentage du PNB)



**Graphique 4**  
 Répartition de l'Aide publique au développement (APD) de la Suisse, 1960-2001

(en millions de francs courants)

- Coopération au développement bilatérale
- Coopération au développement multilatérale
- Aide humanitaire bilatérale
- Aide humanitaire multilatérale



**Tableau 4**  
**Répartition par pays**  
**de l'Aide publique au**  
**développement (APD)**  
**de la Suisse, 1963-2001**  
(mio fr.)

	1963	1970	1980	1990	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
<b>Afrique, total</b>	<b>2.5</b>	<b>27.4</b>	<b>102.5</b>	<b>343.7</b>	<b>307.3</b>	<b>311.9</b>	<b>303.8</b>	<b>283.9</b>	<b>272.1</b>	<b>243.3</b>	<b>277.7</b>	<b>273.3</b>	<b>261.3</b>
Mozambique	–	0.2	3.8	36.3	28.2	41.1	31.9	33.5	26.3	30.0	26.4	42.4	39.4
Tanzanie	0.1	1.8	23.5	26.3	17.6	27.4	22.5	19.3	35.3	19.8	32.5	21.4	28.7
Burkina Faso	–	–	3.3	6.9	10.9	17.8	14.5	18.4	18.1	11.0	21.5	19.4	21.5
Afrique du Sud	–	–	–	17.6	6.1	8.3	10.2	15.2	13.9	17.8	5.7	9.0	13.6
Niger	–	–	2.5	8.1	19.2	7.8	8.8	8.7	8.0	8.4	10.9	13.1	12.3
Tchad	–	0.6	0.7	7.2	12.2	9.9	7.6	8.7	14.3	9.3	10.3	9.9	12.0
Bénin	–	1.3	0.9	13.3	13.0	6.6	19.3	12.8	9.9	10.0	9.6	10.1	9.7
Mali	–	–	6.9	23.4	8.3	8.9	6.8	6.9	10.9	8.5	9.0	12.9	8.3
Soudan	–	0.1	0.5	5.9	6.2	2.4	4.4	3.4	3.1	8.6	8.1	9.3	7.5
Congo (R.D.)	0.3	0.7	0.9	1.4	1.5	4.0	1.5	5.4	2.7	3.3	6.3	6.7	7.4
Angola	–	0.1	0.2	5.8	4.1	5.1	4.3	9.5	8.3	7.5	8.8	5.9	7.3
Madagascar	0.1	0.7	4.3	44.7	24.6	20.3	20.5	15.9	13.8	9.1	9.9	7.6	6.9
Burundi	0.2	0.6	1.9	2.9	2.6	1.9	0.7	2.5	1.3	2.8	3.6	5.7	6.6
<b>Asie, total</b>	<b>3.1</b>	<b>27.9</b>	<b>97.6</b>	<b>175.5</b>	<b>256.3</b>	<b>276.7</b>	<b>193.7</b>	<b>179.6</b>	<b>205.5</b>	<b>208.9</b>	<b>203.5</b>	<b>229.7</b>	<b>239.6</b>
Inde	0.8	17.4	27.8	17.9	39.9	34.2	26.8	26.4	36.6	28.8	29.5	30.9	37.2
Népal	1.1	1.0	13.5	22.3	19.5	23.4	18.4	18.3	16.3	18.0	20.5	19.6	20.9
Bangladesh	–	–	18.8	13.3	21.6	28.1	14.0	15.1	12.0	33.9	25.7	24.7	20.7
Viêt-nam	–	0.5	0.4	1.1	23.6	10.8	5.7	12.5	15.1	16.8	13.7	18.0	18.2
Pakistan	–	1.6	2.2	13.4	17.3	19.7	15.0	16.9	14.7	14.6	13.3	15.0	15.0
Afghanistan	–	0.1	0.3	2.8	2.2	2.2	4.0	1.8	3.2	4.8	4.2	8.6	12.6
Tadjikistan	–	–	–	–	0.5	1.3	1.0	1.8	7.5	5.4	4.5	8.5	11.6
Palestine	–	–	–	–	3.0	17.9	14.8	11.7	8.8	10.0	9.3	8.9	10.2
<b>Amérique latine, total</b>	<b>5.4</b>	<b>14.7</b>	<b>36.3</b>	<b>90.1</b>	<b>90.7</b>	<b>135.9</b>	<b>114.5</b>	<b>122.4</b>	<b>95.6</b>	<b>100.8</b>	<b>123.6</b>	<b>107.8</b>	<b>104.7</b>
Bolivie	–	0.5	5.6	21.8	17.5	34.1	19.2	28.2	19.2	19.8	18.0	17.8	17.9
Pérou	0.1	2.2	4.9	14.9	10.6	9.0	10.4	15.6	15.6	12.3	12.4	10.9	15.1
Equateur	–	2.9	1.0	5.4	6.9	7.8	9.0	9.2	8.7	8.5	8.0	7.9	11.7
Nicaragua	–	–	0.9	8.8	8.5	11.8	22.3	14.1	6.6	12.0	13.2	11.7	8.2
Colombie	–	0.5	0.9	1.4	5.0	5.1	7.1	6.5	5.2	6.1	5.9	9.5	8.0
<b>Europe, total</b>	<b>0.1</b>	<b>0.6</b>	<b>0.6</b>	<b>2.7</b>	<b>51.7</b>	<b>48.7</b>	<b>64.0</b>	<b>60.2</b>	<b>34.4</b>	<b>39.4</b>	<b>187.0</b>	<b>154.5</b>	<b>158.1</b>
<b>APD bilatérale, total</b>	<b>12.9</b>	<b>79.3</b>	<b>295.7</b>	<b>764.9</b>	<b>938.9</b>	<b>990.2</b>	<b>921.0</b>	<b>892.6</b>	<b>834.2</b>	<b>932.3</b>	<b>1'087</b>	<b>1'059</b>	<b>1'088</b>

**Tableau 5**  
**Répartition des actions**  
**de coopération**  
**bilatérale de la DDC**  
**par secteur et pays**  
 (principaux pays  
 d'intervention)  
 2001 (mio fr.)

	Agriculture	Eau, infrastructures, transport	Environnement	Santé, population	Education, arts, culture	Secteur privé, secteur financier	Gestion du secteur public	Multisectoriel	Total
<b>Afrique</b>	<b>21.8</b>	<b>20.4</b>	<b>6.5</b>	<b>37.4</b>	<b>15.9</b>	<b>9.6</b>	<b>12.6</b>	<b>34.8</b>	<b>159.0</b>
Mozambique	1.0	4.9	1.5	13.6	0.4	0.8	2.0	5.4	29.5
Tanzanie	1.3	6.5	–	8.6	–	0.3	0.1	2.2	19.0
Burkina Faso	0.5	1.1	0.1	0.2	1.7	2.4	1.4	5.6	13.0
Niger	2.1	3.2	0.3	0.1	0.7	0.3	0.7	4.4	11.7
Bénin	1.5	0.6	–	3.5	1.3	0.9	0.3	1.4	9.3
Tchad	1.3	1.3	–	1.9	0.3	1.0	0.2	5.9	11.8
Madagascar	5.8	–	0.1	–	–	–	–	–	5.9
Mali	1.0	–	2.1	0.9	0.1	1.2	0.9	1.6	7.9
Cap-Vert	–	0.3	–	0.2	–	0.1	0.2	–	0.4
Afrique du Sud	1.0	0.3	–	0.2	3.2	–	3.4	0.6	8.5
Rwanda	–	–	–	1.0	0.3	0.5	1.9	1.8	4.7
<b>Asie</b>	<b>24.4</b>	<b>29.3</b>	<b>18.6</b>	<b>7.6</b>	<b>21.8</b>	<b>17.4</b>	<b>7.6</b>	<b>21.4</b>	<b>148.0</b>
Bangladesh	4.2	4.9	0.4	0.5	5.2	2.1	–	2.9	20.2
Inde	7.1	0.1	3.2	0.4	3.0	10.6	1.5	3.7	29.5
Népal	1.7	10.2	2.2	1.5	1.2	1.3	0.8	2.0	20.9
Viêt-nam	–	4.3	4.6	0.2	3.5	0.4	0.2	0.8	14.0
Pakistan	2.1	5.6	1.9	–	0.9	0.8	1.7	1.9	14.9
Palestine	–	–	1.3	0.3	2.0	–	0.4	4.2	8.3
Bhoutan	1.6	1.0	0.2	–	1.9	0.3	1.2	0.3	6.4
Indonésie	0.1	0.1	1.6	0.1	0.6	–	–	–	2.5
<b>Amérique latine</b>	<b>21.0</b>	<b>9.0</b>	<b>10.6</b>	<b>2.9</b>	<b>6.3</b>	<b>16.1</b>	<b>5.2</b>	<b>8.8</b>	<b>79.9</b>
Bolivie	5.9	0.1	0.9	0.8	0.4	3.9	2.0	1.9	15.8
Pérou	1.4	2.6	0.6	0.1	1.6	2.5	1.3	1.7	11.9
Equateur	3.6	0.8	1.2	0.4	–	2.6	0.6	1.5	10.7
Nicaragua	1.8	2.1	–	0.2	0.8	1.3	0.6	0.3	7.0
Honduras	0.1	1.3	–	–	–	0.2	–	0.2	1.8
<b>Europe</b>	<b>5.6</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1.0</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>0.7</b>	<b>7.3</b>
<b>Non ventilé par continent</b>	<b>4.0</b>	<b>3.5</b>	<b>13.2</b>	<b>6.3</b>	<b>9.0</b>	<b>3.3</b>	<b>2.8</b>	<b>65.8</b>	<b>107.9</b>
<b>Actions bilatérales de la DDC</b>	<b>76.8</b>	<b>62.2</b>	<b>48.9</b>	<b>54.3</b>	<b>53.9</b>	<b>46.4</b>	<b>28.2</b>	<b>131.6</b>	<b>502.2</b>

**Tableau 6**

Coopération au développement bilatérale de la DDC

**Répartition des actions selon le mode de gestion**

	2001		2000	
	mio fr.	%	mio fr.	%
Actions réalisées directement	274.2	54.6	238.5	50.4
Actions réalisées en régie	101.7	20.3	103.9	22.0
dont: organisations d'entraide privées suisses (ONG)	72.1	14.4	71.1	15.0
Contributions à des organisations suisses pour des actions spécifiques	66.1	13.2	66.6	14.1
dont: organisations d'entraide privées suisses (ONG)	56.0	11.2	56.5	12.0
Contributions à des organisations internationales pour des actions spécifiques	60.1	12.0	63.8	13.5
<b>Total coopération au développement bilatérale</b>	<b>502.2</b>	<b>100.0</b>	<b>472.8</b>	<b>100.0</b>

**Tableau 7**

Coopération au développement bilatérale de la DDC

**Collaboration avec les œuvres d'entraide privées suisses (ONG)**

	2001		
	Contributions de programme mio fr.	Actions en régie mio fr.	Total mio fr.
Intercooperation	–	25.5	25.5
Swisscontact	5.5	13.4	18.9
Helvetas	12.5	21.3	33.8
Croix-Rouge suisse (CRS)	3.2	0.8	4.0
Programme de volontaires (UNITE)	9.5	–	9.5
Caritas Suisse	3.7	–	3.7
Pain pour le prochain	2.6	–	2.6
Fédération genevoise de coopération (FGC)	1.5	–	1.5
Swissaid	5.5	–	5.5
Entraide protestante suisse (EPER)	1.5	–	1.5
Action de Carême	2.8	–	2.8
Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO)	2.1	0.8	2.9
Fondation Village d'enfants Pestalozzi (SKIP)	1.4	–	1.4

**Tableau 8**  
Coopération  
multilatérale  
**Contributions  
générales à des  
organisations  
internationales**

	<b>2000</b> mio fr.	<b>2001</b> mio fr.
<b>Organisations des Nations Unies</b>	<b>132.6</b>	<b>138.8</b>
Programme des N.U. pour le développement (PNUD)	52.0	52.0
Fonds international de secours à l'enfance (UNICEF)	17.0	17.0
Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR)	13.0	13.0
Fonds des N.U. pour les activités en matière de population (FNUAP)	11.5	12.0
Office de secours et de travaux pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)	9.4	11.9
Programmes spéciaux de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)	5.0	3.6
Programme commun des N.U. sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)	2.2	4.0
Fonds des N.U. pour les femmes (UNIFEM)	0.8	0.8
Programme de volontaires des N.U. (VNU)	0.5	0.6
Autres organisations des N.U. <sup>a)</sup>	21.2	23.9
<b>Institutions financières de développement et leurs fonds spéciaux<sup>b)</sup></b>	<b>290.5</b>	<b>267.5</b>
Banque africaine de développement (BAfD)	2.0	1.9
Fonds africain de développement (FAfD)	92.1	46.0
Banque asiatique de développement (BAfD)	0.7	0.6
Fonds asiatique de développement (FAfD)	10.6	13.9
Banque interaméricaine de développement (BID)	1.4	1.6
Fonds pays pauvres très endettés (PPTE)	25.0	23.5
Association internationale pour le développement (AID/IDA)	140.0	140.0
Fonds international de développement agricole (FIDA)	0.2	17.7
Autres institutions financières de développement <sup>c)</sup>	18.5	22.2
<b>Autres institutions multilatérales</b>	<b>20.7</b>	<b>37.0</b>
Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR)	3.1	11.1
Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	8.4	10.6
Global Fund for Aids, Tuberculosis and Malaria (GFATM)	-	5.0
Agence intergouvernementale de la francophonie (AIF)	4.2	4.3
Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)	1.2	1.2
Autres institutions multilatérales	3.7	4.9
<b>Total coopération multilatérale</b>	<b>443.8</b>	<b>443.3</b>

<sup>a)</sup> Il s'agit de contributions obligatoires ou générales pour d'autres organisations telles que l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Programme des N.U. pour l'environnement (PNUE), l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation pour le développement industriel (ONUDI) et l'Organisation pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

<sup>b)</sup> La coopération financière multilatérale (Banque mondiale, Banques et Fonds régionaux de développement) est une "tâche commune de la DDC et du seco" (art. 8 al. 1 de l'Ordonnance concernant la coopération au développement du 12.12.1977). Les fonds correspondants figurent au budget de la DDC.

<sup>c)</sup> Les contributions, effectuées sous forme de notes (effets payables à vue), sont comptabilisées au fur et à mesure de leur émission. Il s'agit de contributions générales à la Facilité d'ajustement structurel renforcée du FMI, au Fonds fiduciaire du Fonds monétaire international (PPTE), à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et à l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI).

## MESURES ÉCONOMIQUES

**Tableau 9**

Mesures de politique économique et commerciale du seco

**Versements par catégorie de mesure**

	2001		2000	
	mio fr.	%	mio fr.	%
Mesures de désendettement	25.4	21.2	37.3	28.8
Aide à la balance des paiements	24.3	20.3	16.9	13.1
Financements mixtes	6.8	5.7	16.5	12.7
Promotion commerciale	20.1	16.8	13.8	10.6
Mesures destinées à favoriser l'engagement de ressources du secteur privé	37.8	31.6	36.8	28.4
Produits de base	0.1	0.1	5.2	4.0
Etudes et autres	5.1	4.2	3.2	2.4
<b>Total mesures économiques</b>	<b>119.5</b>	<b>100.0</b>	<b>129.8</b>	<b>100.0</b>

**Tableau 10**

Mesures de politique économique et commerciale du seco

**Versements par catégorie de mesure et par pays (mio fr.)**

Pays	Principal instrument d'intervention	2001 Total par pays
<b>Afrique</b>		<b>39.2</b>
Mozambique	Aide à la balance des paiements	8.6
Tanzanie	Aide à la balance des paiements	8.0
Burkina Faso	Aide à la balance des paiements	6.8
Egypte	Financements mixtes	4.2
Afrique du Sud	Appui au secteur privé	3.3
Maroc	Appui au secteur privé	1.0
Projets régionaux et autres pays	Appui au secteur privé	7.4
<b>Amérique latine</b>		<b>6.2</b>
Colombie	Appui au secteur privé	1.8
Bolivie	Promotion du commerce	1.5
Pérou	Appui au secteur privé	0.4
Autres pays	Appui au secteur privé	2.5
<b>Asie</b>		<b>13.3</b>
Viêt-nam	Financements mixtes, appui au secteur privé	3.6
Chine	Financements mixtes, appui au secteur privé	3.4
Jordanie	Financements mixtes	2.7
Indonésie	Appui au secteur privé	2.0
Projets régionaux et autres pays	Appui au secteur privé	1.6
<b>PED non ventilés</b>	Désendettement, appui au secteur privé	<b>60.8</b>
<b>Total</b>		<b>119.5</b>

**Tableau 11**  
**Apports nets des**  
**ressources publiques**  
**et privées de la**  
**Suisse aux pays en**  
**développement et aux**  
**pays en transition**  
(mio fr.)

<b>Pays en développement</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>
Aide publique au développement	1'352.2	1'469.1	1'502.7
Autres apports du secteur public	51.2	31.9	12.7
Apports privés	5'196.0	3'400.2	1'682.7
Investissements directs	5'196.0	2'789.2	1'914.6
Crédits à l'exportation	..	611.0	844.4
Investissements de portefeuille	..	..	-
Dons privés	249.4	275.4	274.1

<b>Pays en transition</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>
Aide publique	114.3	106.0	100.6
Autres apports du secteur public	1.0	1.0	-
Apports privés	2.0	10.5	10.9
Dons privés	24.2	18.6	13.9

Sources:  
apports privés: Banque nationale suisse et garantie contre les risques à l'exportation  
dons privés: enquêtes auprès des ONG suisses.

**Éditeurs**

Direction du développement  
et de la coopération (DDC),  
Département fédéral des  
affaires étrangères (DFAE),  
3003 Berne  
Téléphone: 031 322 44 12  
Fax: 031 324 13 48  
Internet: [www.ddc.admin.ch](http://www.ddc.admin.ch)  
E-mail: [info@deza.admin.ch](mailto:info@deza.admin.ch)

Secrétariat d'État à l'économie (seco),  
Département fédéral de l'économie (DFE),  
3003 Berne  
Téléphone: 031 322 56 56  
Fax: 031 322 56 00  
Internet: [www.seco-admin.ch](http://www.seco-admin.ch)  
E-mail: [info@seco.admin.ch](mailto:info@seco.admin.ch)

**Présentation**

Etter Grafik + Co, Zurich

**Textes**

Ariane Geiser, Neuchâtel

**Données statistiques**

Christiane Sollberger, DDC  
Catherine Graf Lutz, DDC

**Rédaction/coordination**

Catherine Vuffray, DDC

**Photos**

Panos Pictures/Katherine Wratten (couverture)  
Panos Pictures/Neil Cooper (couverture)  
Panos Pictures/Alison Wright (p. 7)  
Panos Pictures/Sean Sprague (p. 8)  
Panos Pictures/Caroline Penn (p. 9, 10, 14)  
Panos Pictures/Liba Taylor (p. 12)  
Circic (couverture, p. 4, 5, 10)  
Circic/J.-C. Gadmer (couverture, p. 1, 2, 11)  
Circic/R. Taurines (p. 6)  
Circic/Alain Pinoges (p. 13)  
DDC/Toni Linder (p. 3, 4)

70'585

ISBN 3-03798-012-5



DIREKTION FÜR ENTWICKLUNG UND ZUSAMMENARBEIT DEZA  
DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA COOPÉRATION DDC  
DIREZIONE DELLO SVILUPPO E DELLA COOPERAZIONE DSC  
SWISS AGENCY FOR DEVELOPMENT AND COOPERATION SDC  
AGENCIA SUIZA PARA EL DESARROLLO Y LA COOPERACIÓN COSUDE

Staatssekretariat für Wirtschaft  
Secrétariat d'Etat à l'économie  
Segretariato di Stato dell'economia  
State Secretariat for Economic Affairs



2001



COOPÉRATION INTERNATIONALE DE LA SUISSE

RAPPORT ANNUEL

F



COOPÉRATION AVEC L'EUROPE DE L'EST

## LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DE LA SUISSE

L'**Aide publique suisse au développement** se monte à environ 1,5 milliard de francs par année, soit quelque 0,34 pour cent du Produit national brut ou encore 58 centimes par habitant et par jour. Elle totalise l'ensemble des flux financiers vers les pays en développement, les institutions internationales et les organisations non gouvernementales, provenant de la Confédération, des cantons et des communes et assortis de conditions de faveur.

Concrètement, quels sont ses **objectifs**? Conformément à la loi fédérale du 19 mars 1976 sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales, elle «soutient les efforts des pays en développement en vue d'améliorer les conditions de vie de leurs populations. Elle doit contribuer à mettre ces pays en mesure d'assurer leur développement par leurs propres forces.»

En mars 1994, dans son rapport sur les relations Nord-Sud de la Suisse dans les années 90, le Conseil fédéral définissait les lignes directrices de la **politique de développement**. Quatre thèmes principaux en ressortent: la sauvegarde et le maintien de la paix et de la sécurité ainsi que la promotion des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit, le renforcement des conditions-cadres du développement durable, l'amélioration de la justice sociale – notamment de la situation des femmes – et, enfin, la protection de l'environnement naturel.

À la Confédération, deux offices fédéraux sont responsables de la conception et de la mise en œuvre de l'aide au développement: le **Direction du développement et de la coopération (DDC)**, au sein du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), et le **Secrétariat d'État à**

**l'économie (seco)** au Département fédéral de l'économie (DFE). Leurs principaux instruments sont: la coopération technique, l'aide financière, les mesures économiques et commerciales, et l'aide humanitaire. La DDC coordonne les actions.

La **DDC** englobe les quatre domaines suivants: la coopération au développement bilatérale, la coopération au développement multilatérale, l'aide humanitaire et la coopération technique avec l'Europe de l'Est. Pour assurer son fonctionnement, la DDC dispose d'un budget annuel d'environ 1,3 milliard de francs et compte plus de 350 collaboratrices et collaborateurs à l'étranger comme en Suisse. La DDC mène des actions directes à l'étranger, soutient des programmes d'organisations multilatérales, cofinance des programmes d'œuvres d'entraide suisses et internationales ou leur verse des contributions.

La **coopération au développement** a pour objectif de lutter contre la pauvreté en aidant les personnes concernées à s'aider elles-mêmes. Elle encourage notamment l'accession à l'autonomie économique et politique des États, elle contribue à améliorer les conditions de production, elle aide à surmonter les problèmes écologiques et assure un meilleur accès à la formation et aux soins de santé primaires aux groupes de population les plus défavorisés.

L'**Aide humanitaire** de la Confédération a pour tâche de sauver des vies et de soulager les souffrances. Grâce au Corps suisse d'aide humanitaire (CSA), elle fournit une aide directe à la suite de catastrophes naturelles et lors de conflits armés. Elle apporte aussi son soutien aux organisations humanitaires partenaires.

Pour faciliter le processus de démocratisation et le passage à l'économie

de marché dans les pays de l'**Europe de l'Est** et de la Communauté des États indépendants (CEI), la DDC leur offre des transferts de savoir-faire et des conseils spécifiques.

Tandis que l'aide humanitaire est liée au besoin, c'est-à-dire que la Confédération l'accorde là où son besoin se fait le plus sentir, la coopération au développement bilatérale vise avant tout 17 pays et régions prioritaires et quatre pays à programme spécial, répartis entre l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine. Quant à la coopération technique avec l'Europe de l'Est, elle se concentre sur dix pays de l'Europe du Sud-Est et de la CEI. Pour ce qui est de la coopération multilatérale, la DDC collabore notamment avec les institutions des Nations Unies, la Banque mondiale et les banques régionales de développement. Au total, environ un millier de programmes et projets, prévus sur plusieurs années, sont actuellement en cours.

Pour sa part, le **Secrétariat d'État à l'économie** définit les mesures économiques et commerciales de la coopération au développement: crédits mixtes – faisant intervenir tant la Confédération que les banques suisses – aides à la balance des paiements, efforts de promotion commerciale et, en collaboration avec la communauté internationale, actions pour les produits de base. Un volet substantiel de ces mesures est destiné aux pays d'Europe orientale et de la CEI. Le seco est également le principal acteur de la stratégie de désendettement élaborée en faveur des pays les plus endettés.



## SOMMAIRE

COOPÉRATION AVEC L'EUROPE DE L'EST

### 2 ÉDITORIAL

Le soutien aux réformes en Yougoslavie présente de premiers résultats encourageants

### **SOUTENIR LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE DE YOUGOSLAVIE DANS SES RÉFORMES: LA CONTRIBUTION DE LA SUISSE**

### 4 INTRODUCTION

Proposer une aide répondant aux besoins

### 5 GESTION

Moderniser les administrations communales

### 6 FORMATION

Poser les bases d'une administration moderne

### 7 TRANSPORTS

Des trams bâlois à Belgrade

### 8 RÉINTÉGRATION

Retour dans les institutions financières internationales

### 9 PARTIE STATISTIQUE

Tableaux et graphiques

## LE SOUTIEN AUX RÉFORMES EN YUGOSLAVIE PRÉSENTE DE PREMIERS RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

Les changements survenus depuis l'automne 2000 en République fédérale de Yougoslavie (RFY) ont permis au pays de sortir d'une décennie de conflits et d'isolement. Mais le réveil a été douloureux pour la population qui a dû se résigner à une réalité amère, faite d'inflation, de chômage et de pauvreté. Face à cette situation, la communauté internationale a décidé d'accorder un important soutien financier aux nouvelles autorités de Belgrade. Celles-ci ont lancé un vaste processus de réformes et de reconstruction pour sortir le pays du marasme dans lequel il était plongé.

Située au cœur des Balkans et avec un fort potentiel économique, la RFY est considérée comme incontournable. La normalisation entreprise sous l'égide du président Vojislav Kostunica doit conduire à une stabilisation de la région qui se serait avérée difficile sans l'implication de la RFY. Celle-ci, en adhérant au Pacte de stabilité de l'Europe du Sud-Est, donne plus de chance à cet organe de réaliser son but de pacification.

Depuis que les autorités yougoslaves se sont engagées sur la voie des réformes démocratiques, la Suisse a élaboré un programme de coopération à moyen et long terme. Mais elle était déjà présente en Serbie et au Monténégro depuis





1995 en fournissant de l'aide humanitaire, puis dès 1999 en livrant du matériel électrique pour des réparations d'urgence. Ces activités se sont poursuivies en 2001 pour répondre aux besoins des populations démunies. Concrètement, il s'agissait essentiellement de loger des réfugiés, de reconstruire des écoles et des hôpitaux, de réparer des installations de chauffage, et de remédier aux dégâts écologiques occasionnés par la guerre.

### Répondre aux besoins

Maintenant terminée, cette phase a été relayée par une aide à plus long terme destinée à soutenir la transition politique, économique et sociale de la RFY. La Direction du développement et de la coopération (DDC) et le Secrétariat d'État à l'économie (seco) collaborent pour définir des projets dans les domaines de la coopération technique et financière, correspondant le mieux possible aux besoins des bénéficiaires. La DDC s'est ainsi engagée dans le soutien aux réformes des institutions étatiques et de l'administration publique, l'assistance aux communes, la promotion des petites et moyennes entreprises (PME), l'éducation, l'intégration et la protection des minorités ethniques.

Pour sa part, l'aide du seco s'oriente vers la reconstruction des infrastructures électriques, avec un important programme de livraison de matériel et de modernisation du réseau, le développement du secteur privé ainsi que la promotion du commerce et des investissements. L'aide suisse vise également à faciliter le retour de la RFY dans les institutions financières internationales. Par ailleurs, en adhérant au Pacte de stabilité, la Suisse participe encore à divers projets régionaux. La promotion des médias, le renforcement tant de la démocratie locale que de la coopération régionale, l'éducation et la formation professionnelle ainsi que l'appui à la cohésion sociale dans la région sont les principales contributions du Pacte, financées ou co-financées par la Confédération.

### Progrès rapides

Les efforts de la Suisse, conjugués à ceux de la communauté internationale, ont permis à la RFY d'accomplir des progrès considérables en peu de temps. Ces résultats encourageants permettent d'envisager l'avenir avec optimisme même si la tâche à accomplir reste énorme. La consolidation de la démocratie, le renforcement de l'économie et le développement de la coopération régionale représentent l'aboutissement d'un long processus de réformes qui n'en est actuellement qu'à ses débuts.

Des solutions restent cependant à trouver à deux problèmes majeurs: d'une part, les relations entre la Serbie et le Monténégro sont encore tendues. Elles doivent être redéfinies et la structure fédérale existante est appelée à évoluer. D'autre part, l'avenir du Kosovo reste incertain. Le statu quo actuel est fragile et il sera source d'instabilité, qu'il soit modifié en protectorat international, province serbe ou État indépendant. Le pays doit par ailleurs apprendre à gérer son passé tout en s'engageant fermement sur la voie de la démocratie.

Walter Fust  
Ambassadeur  
Directeur de la DDC

David Syz  
Secrétaire d'État  
Directeur du seco



## SOUTENIR LA RFY DANS SES RÉFORMES

## PROPOSER UNE AIDE RÉPONDANT AUX BESOINS



Les changements politiques intervenus en République fédérale de Yougoslavie (RFY) depuis l'automne 2000 ont ouvert les perspectives d'un développement soutenu dans le pays. L'aide a été coordonnée au plan international afin d'intervenir dans les domaines réclamant les réformes les plus urgentes. La Suisse, avec les programmes de la DDC et du seco, a ainsi engagé plus de 40 millions de francs l'année dernière. Les exemples qui suivent montrent les spécificités des activités des deux offices.

La division de la DDC pour la coopération avec l'Europe de l'Est et la Communauté des États indépendants (CEI) a élaboré un concept à long

terme avec une priorité sur l'aide à la Serbie. Les activités principales visent à apporter un soutien aux réformes institutionnelles et à celles des services publics, au développement du secteur privé, à l'éducation et la formation ainsi qu'à l'intégration des minorités. La DDC participe en outre à quatre programmes régionaux dans les domaines de la justice et de la police, de la recherche, de la culture et de la jeunesse. Finalement, sur un niveau transversal, elle prête assistance à la gestion des changements, qui recouvre le processus de réformes dans divers secteurs.

Parmi les premiers projets qui ont été lancés en RFY, les deux présentés ci-

après ont permis d'enregistrer des progrès substantiels. L'assistance aux communes, grâce à des crédits permettant une intervention rapide, a permis de soulager les problèmes les plus aigus de sept communes de Serbie centrale. Sur le long terme, l'accent a été mis sur la formation des fonctionnaires, afin de les rendre capables d'organiser et de gérer leurs municipalités selon les standards européens, en intégrant la voix de la société civile dans les prises de décision. Pour sa part, le projet multilatéral, coordonné par le PNUD, va contribuer à améliorer le potentiel technique et administratif du gouvernement.

**Progrès rapides**

La coopération financière du seco porte en priorité sur les infrastructures électriques. Dans un premier temps, des mesures ont été mises sur pied pour pallier les déficiences des installations électriques en livrant notamment des pièces de rechange pour diverses réparations. L'exemple des trams bâlois livrés à Belgrade illustre un projet ayant abouti en peu de temps à des améliorations conséquentes sur le réseau des transports publics de la capitale.

La Suisse, par l'entremise du seco, a joué un rôle-clé en facilitant la réintégration de la Yougoslavie dans les institutions financières internationales. Les démarches menées dès le changement de pouvoir sont expliquées dans l'article consacré à cet important programme. Les réformes commencent à porter leurs fruits et permettent de croire que les objectifs de stabilité politique, de libéralisation économique et de gouvernance démocratique sont réalisables.

## MODERNISER LES ADMINISTRATIONS COMMUNALES

Le changement de régime en République fédérale de Yougoslavie (RFY) en automne 2000 a obligé les communes à modifier leur mode de fonctionnement afin d'être plus efficaces et plus proches des citoyens. Pour les aider dans ce vaste processus de modernisation, la DDC a mis en place un

sus de développement. La gestion municipale doit donc être responsable et transparente.

**L'importance de la formation**

Les principaux problèmes recensés suite à une évaluation sur place ainsi

mités à des connaissances théoriques mais également pratiques. Les participants ont pu visiter les villes de Winterthur, Glaris et Zurich et recevoir des informations détaillées sur les différentes institutions municipales.



programme d'assistance englobant sept communes serbes. Près d'un million de personnes habitent dans ces agglomérations.

Les objectifs principaux du projet sont d'aider les administrations communales à améliorer leur capacité de gestion, leur autorité ainsi que leurs ressources dans un système progressivement décentralisé. Il s'agit d'augmenter l'efficacité des infrastructures et de les rendre accessibles à tous les segments de la population. Les administrés doivent notamment pouvoir bénéficier d'une sécurité sociale de base, être bien informés ainsi qu'avoir la possibilité de participer activement au gouvernement local et au proces-

qu'à des discussions avec les autorités communales concernant quatre domaines: les infrastructures, la gestion municipale, les services sociaux avec la participation citoyenne et enfin le développement économique. L'assistance offerte vise à combler au mieux les lacunes répertoriées.

La formation et le perfectionnement représentent l'un des volets les plus importants du programme. Ainsi, en septembre dernier, une soixantaine de fonctionnaires venant des sept communes impliquées dans le projet, ont suivi une semaine de formation en Suisse afin d'être initiés aux principes d'une administration moderne. Les cours ne se sont pas li-

Le programme de soutien aux municipalités est considéré comme projet pilote. Il s'accompagne de démarches auprès du gouvernement serbe et yougoslave afin d'obtenir les conditions institutionnelles, légales et fiscales favorables au développement communal. Lancé au printemps de l'année dernière, le programme doit se poursuivre jusqu'au début 2004. La DDC va y investir près de 8,5 millions de francs. Une meilleure efficacité des structures communales permet de poser les jalons pour parvenir à la stabilité économique, à un État de droit et à la démocratie en RFY.

## POSER LES BASES D'UNE ADMINISTRATION MODERNE



Les autorités yougoslaves ont lancé, depuis leur accession au pouvoir en automne 2000, de vastes réformes devant conduire notamment à une gouvernance démocratique. Mais sans une administration efficace, il est illusoire de compter sur des progrès significatifs. Un projet de modernisation de l'administration de la République fédérale de Yougoslavie (RFY) a ainsi été mis sur pied par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). La DDC y participe en mettant des ressources financières à disposition.

À l'avènement du nouveau gouvernement, le fonctionnement de l'administration présentait de nombreuses lacunes. Les modes de pensées, les méthodes et les procédures étaient totalement dépassés. Rien n'encourageait les fonctionnaires à améliorer leurs performances. Les bas salaires ont en outre engendré

une faible motivation au travail, un manque de discipline et de ponctualité, le tout entraînant le développement de la corruption. Cet état de faits perdure encore et ne peut être modifié du jour au lendemain. La tâche est immense et l'évolution doit être mesurée sur le long terme.

#### Renaissance d'un Institut

Afin de soutenir des projets de réformes dans de multiples domaines, le PNUD a mis en place un Fonds de formation appelé Capacity Building Fund (CBF). Le soutien financier de la DDC à ce Fonds sert à réactiver l'Institut d'administration publique (IPA) qui avait été aboli en 1991. Cet organisme est supervisé par un conseil du service civil, un corps d'experts du gouvernement serbe.

L'Institut doit devenir un centre de référence dans le soutien aux réformes

et un centre d'excellence pour les programmes de formation en gestion administrative. Son objectif est d'instaurer des standards modernes à tous les niveaux de l'administration. Pour y parvenir, il va offrir une assistance aux ministères, aux municipalités et à d'autres services publics afin de définir leur mission, rationaliser leurs structures, utiliser efficacement les ressources humaines et financières et simplifier les procédures administratives. Cette démarche implique la formation de personnel qualifié qui fait actuellement cruellement défaut. L'amélioration de ces paramètres permettra à l'administration de mieux exécuter ses tâches et d'instaurer une culture de l'honnêteté, de la transparence et de la responsabilité.

La Suisse siège au comité de pilotage de l'IPA, institut qu'elle est le seul pays à aider. Sa contribution s'élève à près d'un demi-million de francs.

## DES TRAMS BÂLOIS À BELGRADE

«La Suisse et la ville de Bâle saluent Belgrade» est le slogan figurant sur une série de trams qui circulent dans la capitale serbe. Les rames arborant ce message sont bâloises et elles ont repris du service sur le réseau des transports publics de Belgrade grâce à un projet du seco. En offrant ce matériel roulant ainsi que des pièces de rechange, la Suisse a contribué à améliorer la qualité et la fréquence des transports publics belgradois.

Après dix ans d'embargo, Belgrade avait un urgent besoin de nouveaux véhicules pour couvrir ses lignes. Sur 200 rames, seule une centaine était encore en activité. Pour pallier en partie ces déficiences, le seco a dégagé un crédit de près de trois millions de francs pour livrer 22 automotrices, une automotrice de service et 21 wagons en plusieurs étapes entre l'été 2001 et le printemps 2002. Ces trams d'occasion sont en excellent état même si, depuis 1967, ils avaient déjà parcouru des milliers de kilomètres dans les rues bâloises. De construction robuste et ayant bénéficié d'un entretien régulier, ces machines ont encore une durée de vie estimée à une dizaine, voire une quinzaine d'années. Ayant été délivrés dans une série de 56 unités, une trentaine de ces véhicules continuent à circuler dans les rues de Bâle.

Après avoir été transportés par rail jusqu'à Belgrade, les trams ont rapidement été mis en service en conservant sur la carrosserie les couleurs de la ville rhénane. L'adaptation a été facile, le système électrique et de rails étant le même dans les deux villes. Seuls les aiguillages étaient différents, ce qui a impliqué quelques petites modifications.

**Assurer la formation**

Dans l'optique du développement durable, il était important de former le personnel appelé à conduire et entretenir le matériel roulant. Ainsi les conducteurs ont reçu une instruction lors de la mise en service des trams. Par ailleurs, cinq personnes ont séjourné pendant un mois à Bâle pour apprendre comment procéder à l'entretien régulier. Les services de révision technique approfondie ont fait l'objet d'un autre cours de cinq semaines dispensé à Bâle à quatre collaborateurs de la compagnie de transports. La compagnie bâloise des transports a assuré cette formation.

Entre avril de cette année et décembre 2003, les automotrices sont soumises à une révision technique dans les ateliers de Belgrade. La ville de Belgrade finance la main-d'œuvre et le seco les pièces de rechange ainsi qu'un consultant.

Ce projet du seco est novateur à plus d'un titre. Il a permis une amélioration significative de l'offre des transports publics belgradois et sa mise en œuvre a été très rapide. Il y a enfin une composante sentimentale chère à la population bâloise: ses trams, délaissés pour de nouveaux modèles, ont retrouvé une seconde jeunesse à Belgrade.

## RETOUR DANS LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES

La République fédérale de Yougoslavie (RFY) a retrouvé sa place au sein des institutions de Bretton Woods avec notamment le soutien de la Suisse. Belgrade avait été exclue de ces instances en 1992 après le début des hostilités dans les Balkans liées à la désintégration de la Yougoslavie socialiste. La RFY fait désormais partie, aux côtés de la Pologne, de l'Ouzbékistan, du Turkménistan, de l'Azerbaïdjan, du Kirghizistan et du Tadjikistan, du groupe de vote dirigé par la Suisse, renforçant ainsi son poids. Berne se sent un devoir de responsabilité face aux pays membres de ce groupe communément appelé «Helvetistan».

Entre novembre 2000 et mai 2001, la RFY a été admise respectivement à l'ONU, à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), dans le Pacte de stabilité, au Fonds monétaire international (FMI), à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), au statut d'observateur du Conseil de l'Europe et, enfin, en tant que membre de la Banque mondiale (BM).

### Conditions très strictes

Le retour au sein des organisations financières était sujet à certaines conditions. La RFY devait ainsi éponger une série de dettes imputées à l'ex-Yougoslavie. La Suisse a offert son appui pour gérer une partie de ces arriérés. Elle a entre autres débloqué un crédit de 28 millions de francs pour permettre à la RFY d'accéder à la BERD. La Suisse a également financé deux crédits-tampons. Le premier, conjointement avec la Norvège, visait à repayer les arriérés de la RFY envers le FMI. Pour le deuxième, la Suisse a avancé elle-même les réserves néces-



saires pour que Belgrade puisse adhérer au Fonds. Ces deux crédits ont été remboursés le jour même par la Yougoslavie.

Ce mécanisme, complexe à comprendre, permet dans un premier temps à un pays candidat d'effacer une dette, d'entrer au FMI puis, en tant que membre, de recevoir un premier crédit. En fin de compte, la démarche suisse a servi de catalyseur et a permis à la RFY de se réintégrer dans la communauté internationale.

### Attirer les investisseurs

Mais pour se réinsérer dans l'économie mondiale, un pays n'a pas seulement besoin d'obtenir des crédits. Il doit également susciter des investissements. En rejoignant les institutions de Bretton Woods, la RFY est également devenue membre de l'Agence

multilatérale de garantie des investissements (MIGA). Cet organisme, dont la Suisse est l'un des membres fondateurs, vise à promouvoir des flux financiers vers des pays à économie émergente afin d'améliorer la vie des populations et réduire la pauvreté.

Les différentes mesures d'aide octroyée par la Suisse, pour que la RFY retrouve une place dans les organisations financières internationales, se sont élevées à 42 millions de francs. Une aide de 10 millions de francs a été octroyée pour équilibrer le budget yougoslave. La volonté et les efforts de Belgrade de mener à bien les réformes exigées par la communauté internationale ont été récompensés puisque l'ensemble des pays créanciers a accepté de réduire sa dette de 66 pour cent en deux phases et de lui accorder des facilités de paiement.

**Tableau 1**  
**Vue d'ensemble de**  
**l'Aide publique de la**  
**Suisse en 2001**

**L'Aide publique au développement (APD)** est définie par l'OCDE comme l'ensemble des flux financiers qui

- proviennent d'organismes publics (Confédération, cantons et communes),
- sont accordés à des conditions de faveur (dons ou prêts à taux bonifié),
- ont pour but essentiel le développement économique et social des pays destinataires,
- sont destinés à des pays ou territoires figurant dans la liste établie par l'OCDE.

Cette liste comprend 152 pays et territoires classés "en développement" dont, en Europe, tous les pays de l'ex-Yougoslavie, l'Albanie, la Moldova et Malte.

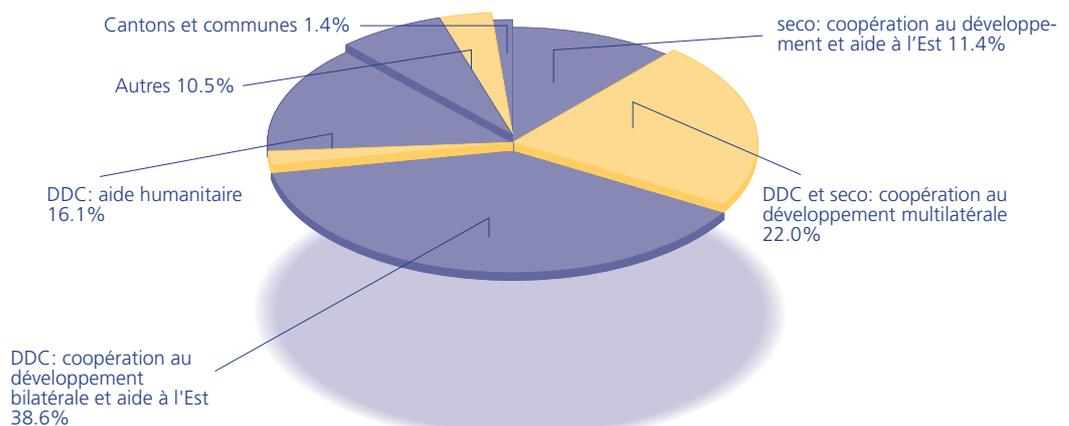
**L'aide publique** répond aux quatre mêmes critères, mais la liste des pays est différente: il s'agit des pays dits en transition, soit 12 pays d'Europe centrale et orientale (y compris la Russie), et 22 pays et territoires en développement considérés comme "plus avancés" (parmi lesquels Gibraltar, Israël, Hong Kong, les Bahamas, Singapour).

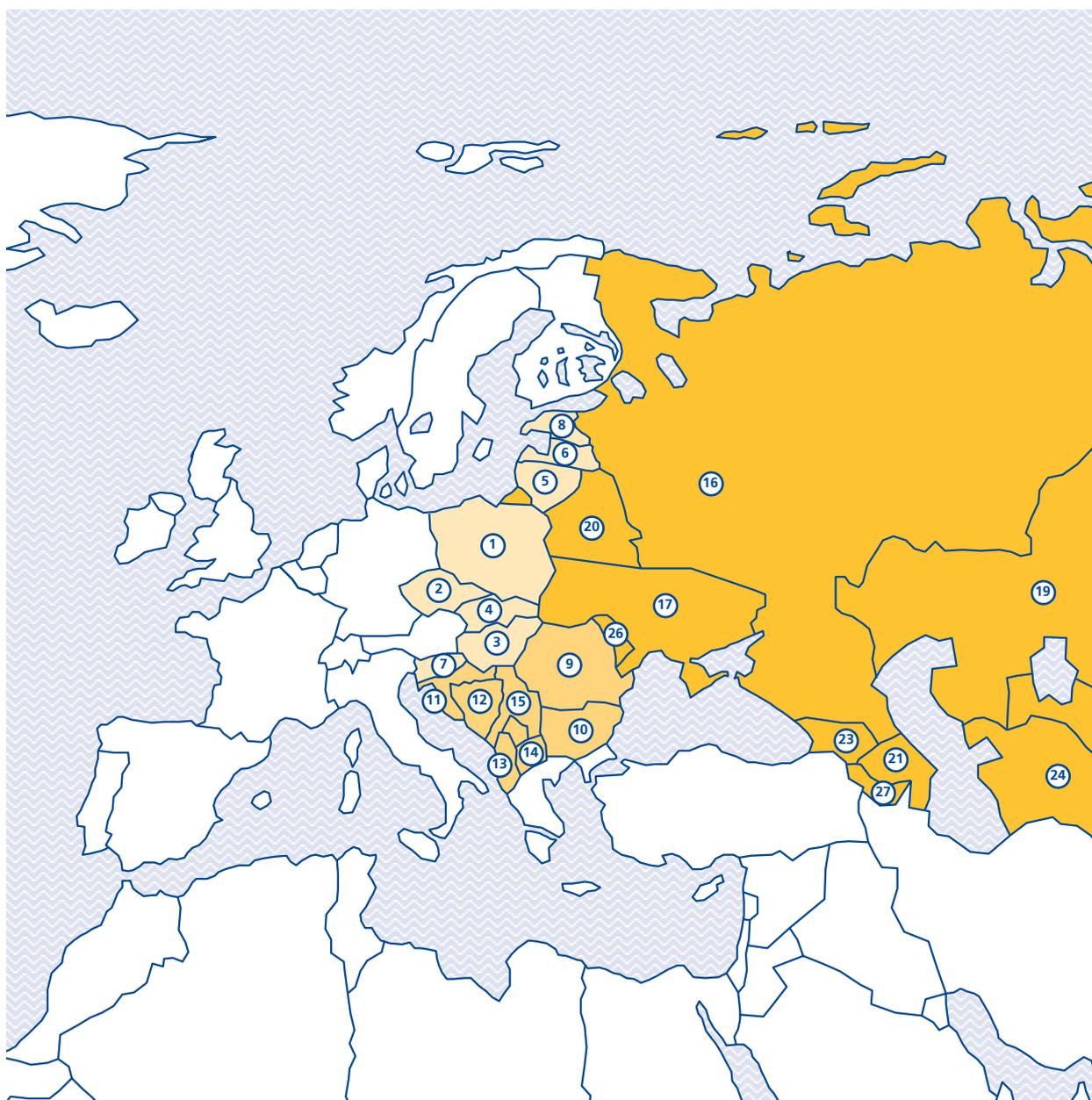
Sources de financement et instruments (mio fr.)	2001			2000	
	APD bilatérale	APD multilatérale	Aide publique	Total	Total
<b>Confédération</b>	<b>1'066.3</b>	<b>443.3</b>	<b>95.2</b>	<b>1'604.8</b>	<b>1'579.0</b>
<b>Direction du développement et de la coopération (DDC)</b>	<b>809.6</b>	<b>364.7</b>	<b>45.8</b>	<b>1'220.1</b>	<b>1'156.6</b>
Aide humanitaire	218.6	27.7	9.4	255.7	262.1
Coopération au développement <sup>1)</sup>	526.1	337.0	1.7	864.8	817.9
Coopération avec l'Est	64.9	–	34.7	99.6	76.6
<b>Secrétariat d'Etat à l'économie (seco)</b>	<b>149.2</b>	<b>25.9</b>	<b>44.0</b>	<b>219.0</b>	<b>247.1</b>
Coopération au développement	93.7	25.9	–	119.5	129.8
Coopération avec l'Est	55.5	–	44.0	99.5	117.3
<b>Autres départements</b>	<b>107.6</b>	<b>52.7</b>	<b>5.4</b>	<b>165.7</b>	<b>175.3</b>
<b>Cantons et communes</b>	<b>21.3</b>	<b>–</b>	<b>1.7</b>	<b>23.0</b>	<b>24.2</b>
Aide humanitaire	3.6	–	0.2	3.8	5.2
Coopération au développement	17.7	–	1.5	19.2	19.0
<b>Total</b>	<b>1'087.6</b>	<b>443.3</b>	<b>96.9</b>	<b>1'627.8</b>	<b>1'603.2</b>
Dont: Aide humanitaire	296.1	27.7	9.6	333.4	346.7
Coopération au développement	671.1	415.6	8.6	1'095.3	1'062.5
Coopération avec l'Est	120.4	–	78.7	199.1	194.0
<b>Aide publique au développement (APD)</b>	<b>1'087.6</b>	<b>443.3</b>		<b>1'530.9</b>	<b>1'502.7</b>
PNB				450'597	437'048
APD en % du PNB				0.34 %	0.34 %
<b>Aide publique</b>			<b>96.9</b>	<b>96.9</b>	<b>100.6</b>

<sup>1)</sup>La coopération financière multilatérale (Banque mondiale, Banques et Fonds régionaux de développement) est une "tâche commune de la DDC et du seco" (art. 8 al. 1 de l'Ordonnance concernant la coopération au développement du 12.12.1977). Les fonds correspondants figurent au budget de la DDC.

**Graphique 1**  
**Vue d'ensemble de**  
**l'Aide publique au**  
**développement (APD)**  
**de la Suisse en 2001**

- Coopération bilatérale: 71%
- Coopération multilatérale: 29%





**Tableau 2**  
Coopération avec  
l'Europe de l'Est et la CEI  
**Pays partenaires**

	Population 1999	Superficie en 1000 km <sup>2</sup>	Capitale <sup>1)</sup>	RNB/tête (\$, 1999) <sup>2)</sup>	Population 1999	
<b>Europe centrale</b>					<b>Europe du Sud-Est</b>	
1 Pologne <sup>3)</sup>	38'654'000	323.3	Varsovie	4'070	9 Roumanie	22'457'990
2 République tchèque	10'278'180	78.9	Prague	5'020	10 Bulgarie	8'208'000
3 Hongrie	10'068'000	93.0	Budapest	4'640	11 Croatie	4'464'000
4 Slovaquie	5'396'000	49.0	Bratislava	3'770	12 Bosnie-Herzégovine	3'881'040
5 Lituanie	3'699'000	65.2	Vilnius	2'640	13 Albanie	3'375'230
6 Lettonie	2'431'100	64.6	Riga	2'430	14 Macédoine <sup>5)</sup>	2'020'860
7 Slovénie	1'985'500	20.3	Ljubljana	10'000	15 R.F. de Yougoslavie (y.c. Kosovo) <sup>6)</sup>	10'616'000
8 Estonie	1'442'390	45.1	Tallin	3'400		

<sup>1)</sup>La Suisse entretient un bureau de coordination dans les villes suivantes: Belgrade, Bichkek, Bucarest, Douchanbé, Kiev, Moscou, Pristina, Sarajevo, Skopje, Sofia, Tbilissi, Tirana

<sup>2)</sup>En 1999, le RNB/tête (Revenu national brut) s'élevait en Suisse à \$ 38'380

<sup>3)</sup>Membre du groupe de vote de la Suisse dans les Institutions de Bretton Woods (Banque mondiale, Fonds monétaire international)

<sup>4)</sup>Membre du groupe de vote de la Suisse à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)

<sup>5)</sup>Ancienne République yougoslave de Macédoine

<sup>6)</sup>Données 1998

<sup>7)</sup>Estimation

Source: Atlas de la Banque mondiale



Superficie en 1000 km <sup>2</sup>	Capitale <sup>1)</sup>	RNB/tête (\$, 1999) <sup>2)</sup>
238.4	Bucarest	1'470
110.9	Sofia	1'410
56.5	Zagreb	4'530
51.1	Sarajevo	1'210
28.8	Tirana	930
25.7	Skopje	1'660
11'206.0	Belgrade	1'800 <sup>7)</sup>

	Population 1999	Superficie en 1000 km <sup>2</sup>	Capitale <sup>1)</sup>	RNB/tête (\$, 1999) <sup>2)</sup>
<b>Communauté des Etats Indépendants (CEI)</b>				
16	Russie	146'200'000	Moscou	2'250
17	Ukraine	49'950'000	Kiev	840
18	Ouzbékistan <sup>3)4)</sup>	24'406'300	Tachkent	720
19	Kazakhstan	14'927'000	Almaty	1'250
20	Bélarus	10'032'000	Minsk	2'620
21	Azerbaïdjan <sup>3)4)</sup>	7'983'000	Bakou	460
22	Tadjikistan <sup>3)</sup>	6'237'000	Douchanbé	280
23	Géorgie	5'452'000	Tbilissi	620
24	Turkménistan <sup>3)4)</sup>	4'779'330	Achkhabat	670
25	Kirghizistan <sup>3)4)</sup>	4'864'600	Bichkek	300
26	Moldova	4'281'020	Chisinau	410
27	Arménie	3'808'860	Erevan	490

**Tableau 3**

Coopération avec l'Europe de l'Est et la CEI

**Engagements à fin 2001 et versements 2001 par instrument (1er, 2e et 3e crédits cadre)**

	Engagements à fin 2001 mio fr.	Versements 2001 mio fr.
<b>Instruments</b>		
Coopération technique	873.8	99.6
Coopération financière <sup>1)</sup>		
Contributions de financement	876.9	57.3
Garanties de crédit <sup>2)</sup>	480.0	1.0
Aides à la balance des paiements/Mesures de désendettement	28.3	10.0
Promotion du commerce et des investissements	168.4	23.8
<b>Total</b>	<b>2'427.4</b>	<b>191.7</b>

<sup>1)</sup>Sans frais administratifs

<sup>2)</sup>Les garanties de crédit sont exigibles uniquement en cas de dommage

### 1. Coopération technique

La coopération technique entend stimuler l'initiative propre et mobiliser les capacités des pays en réforme. Dans le cadre de projets soigneusement définis du point de vue matériel, chronologique et financier, on met à la disposition du pays bénéficiaire des experts qualifiés, chargés de dispenser des connaissances économiques, organisationnelles, scientifiques, techniques ou culturelles, et de participer à la planification et à l'exécution de certains travaux. La coopération technique englobe par conséquent les conseils, la formation, avec les prestations correspondantes et d'autres coûts de projets. Les projets non remboursables sont réalisés conjointement avec le pays bénéficiaire, dans le cadre d'une collaboration partenariale.

### 2. Coopération financière

#### • Contributions de financement

Les contributions financières visent à soutenir des projets urgents, non finançables par l'économie privée, et pour lesquels il existe en Suisse une offre avantageuse du point de vue technologique et financier. Les contributions financières ne sont pas remboursables. Les projets financés à ce jour sont concentrés sur les domaines suivants: environnement, énergie, santé et infrastructure. Le soutien s'effectue au moyen de projets bilatéraux ou de cofinancements avec des institutions internationales telles que la Banque mondiale ou la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).

#### • Garanties de crédit

Les garanties de crédit provenant de crédits de programme d'Europe de l'Est profitent aux pays qui ne

disposent pas de la garantie suisse contre les risques à l'exportation (GRE), ou d'une GRE seulement partielle. Les garanties de crédits permettent à ces pays d'importer des biens d'investissement essentiels à leur développement économique.

#### • Aides à la balance des paiements / Désendettements

Depuis 1990, la Suisse a participé à plusieurs reprises à des aides à la balance des paiements ou à des actions de désendettement coordonnées au niveau international (par exemple sous forme de "Debt for Nature Swaps") en faveur des pays d'Europe centrale et orientale. Ces actions étaient motivées par le fait que presque tous les pays étaient confrontés à une pénurie de devises, liée aux coûts du changement de système et au service de la dette parfois élevée. Dans certains pays, l'endettement a pris une ampleur qui entrave, s'il ne met pas en péril, le processus de transformation.

#### • Promotion du commerce et des investissements

La promotion commerciale vise à renforcer l'économie exportatrice des pays d'Europe de l'Est, afin de faciliter leur participation au commerce mondial. Des institutions spécialisées telles que l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC) ou bien le Centre du commerce international (CIT) à Genève organisent des actions concrètes: amélioration qualitative des produits ou marketing des exportations, par exemple.

Dans le processus de réforme économique, les investissements privés revêtent une importance centrale. Par le biais de diverses institutions nationales et internationales, la Suisse promeut de manière ciblée les investissements directs privés (établissement de contacts et études de préinvestissement).

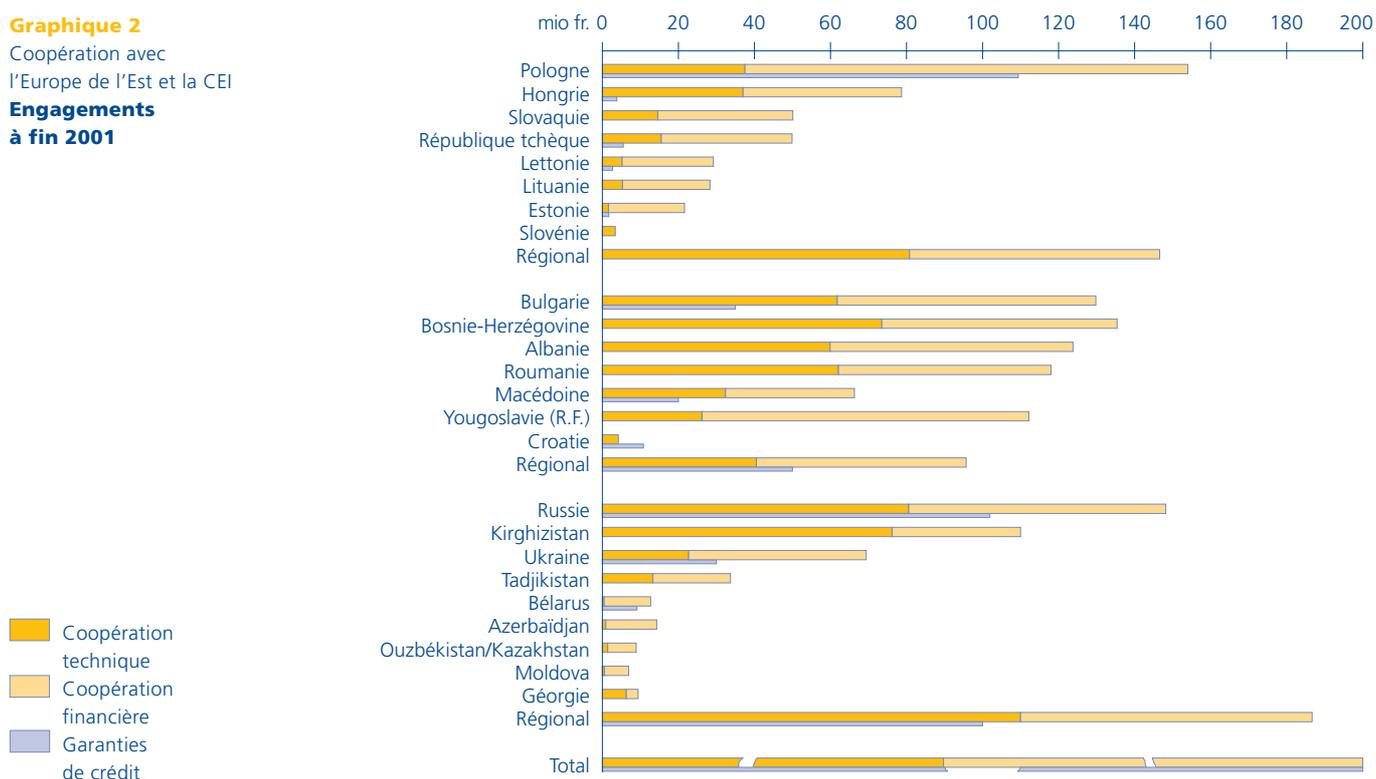
**Tableau 4**

Coopération avec  
l'Europe de l'Est et la CEI  
**Engagements  
à fin 2001  
par pays (1er, 2e et  
3e crédits cadre)**

	Coopération technique		Coopération financière (sans garanties de crédit)		Garanties de crédit	
	mio fr.	%	mio fr.	%	mio fr.	%
<b>Europe centrale</b>	<b>201.0</b>	<b>23</b>	<b>360.9</b>	<b>34</b>	<b>123.1</b>	<b>26</b>
Pologne	37.5	4	116.5	11	109.4	23
Hongrie	37.0	4	41.7	4	3.8	1
Slovaquie	14.6	2	35.5	3	–	–
République tchèque	15.5	2	34.4	3	5.5	1
Lettonie	5.2	1	24.0	2	2.7	1
Lituanie	5.3	1	23.0	2	–	–
Estonie	1.6	–	20.0	2	1.7	–
Slovénie	3.4	–	–	–	–	–
Régional	80.8	9	65.8	6	–	–
<b>Europe du Sud-Est</b>	<b>360.7</b>	<b>41</b>	<b>424.8</b>	<b>40</b>	<b>115.8</b>	<b>24</b>
Bulgarie	61.8	7	68.0	6	35.0	7
Bosnie-Herzégovine	73.5	8	61.9	6	–	–
Albanie	59.9	7	63.9	6	–	–
Roumanie	62.1	7	55.9	5	–	–
Macédoine	32.4	4	33.9	3	20.0	4
Yougoslavie (R.F.)	26.2	3	86.0	8	–	–
Croatie	4.2	–	–	–	10.8	2
Régional	40.5	5	55.2	5	50.0	10
<b>CEI</b>	<b>312.2</b>	<b>36</b>	<b>287.9</b>	<b>27</b>	<b>241.0</b>	<b>50</b>
Russie	80.6	9	67.6	6	101.9	21
Kirghizistan	76.2	9	33.8	3	–	–
Ukraine	22.7	3	46.7	4	30.0	6
Tadjikistan	13.3	2	20.4	2	–	–
Bélarus	0.4	–	12.3	1	9.1	2
Azerbaïdjan	0.9	–	13.4	1	–	–
Ouzbékistan/Kazakhstan	1.4	–	7.5	1	–	–
Moldova	0.5	–	6.4	1	–	–
Géorgie	6.3	1	3.1	–	–	–
Régional	110.0	13	76.7	7	100.0	21
<b>Total</b>	<b>873.8</b>	<b>100</b>	<b>1'073.6</b>	<b>100</b>	<b>479.9</b>	<b>100</b>

**Graphique 2**

Coopération avec  
l'Europe de l'Est et la CEI  
**Engagements  
à fin 2001**



**Tableau 5**

Coopération avec  
l'Europe de l'Est et la CEI  
**Répartition sectorielle  
des engagements  
à fin 2001  
(1er, 2e et 3e  
crédits cadre)**

	à fin 2001 mio fr.	%
<b>Coopération technique</b>		
Politique et organisation de l'Etat	256.5	29
Economie/Formation	134.0	15
Sciences/Culture	121.6	14
Agriculture	114.7	13
Santé/Affaires sociales	123.1	14
Energie/Environnement	102.0	12
Autres secteurs	22.1	3
<b>Total</b>	<b>873.8</b>	<b>100</b>
<b>Contributions de financement</b>		
Environnement	298.2	34
Energie	184.2	21
Santé	131.6	15
Infrastructures (cadastre, métrologie)	61.4	7
Télécommunications	43.9	5
Secteur bancaire	52.6	6
Transports	26.3	3
Produits agricoles	17.5	2
Autres secteurs	61.2	7
<b>Total</b>	<b>876.9</b>	<b>100</b>

**Tableau 6**

Coopération avec  
l'Europe de l'Est et la CEI  
**Garanties de crédit/  
Répartition sectorielle  
des engagements**

	à fin 2001 mio fr.	%
<b>Montant maximum disponible de la garantie</b>	<b>480.0</b>	<b>163</b>
Requêtes approuvées au 31.12.01:		
Industrie des machines	131.3	45
Energie	32.2	11
Transformation des produits agricoles	32.0	11
Industrie textile	26.6	9
Industrie chimique	27.2	9
Télécommunications	17.7	6
Domaines divers	26.8	9
<b>Total</b>	<b>293.7</b>	<b>100</b>

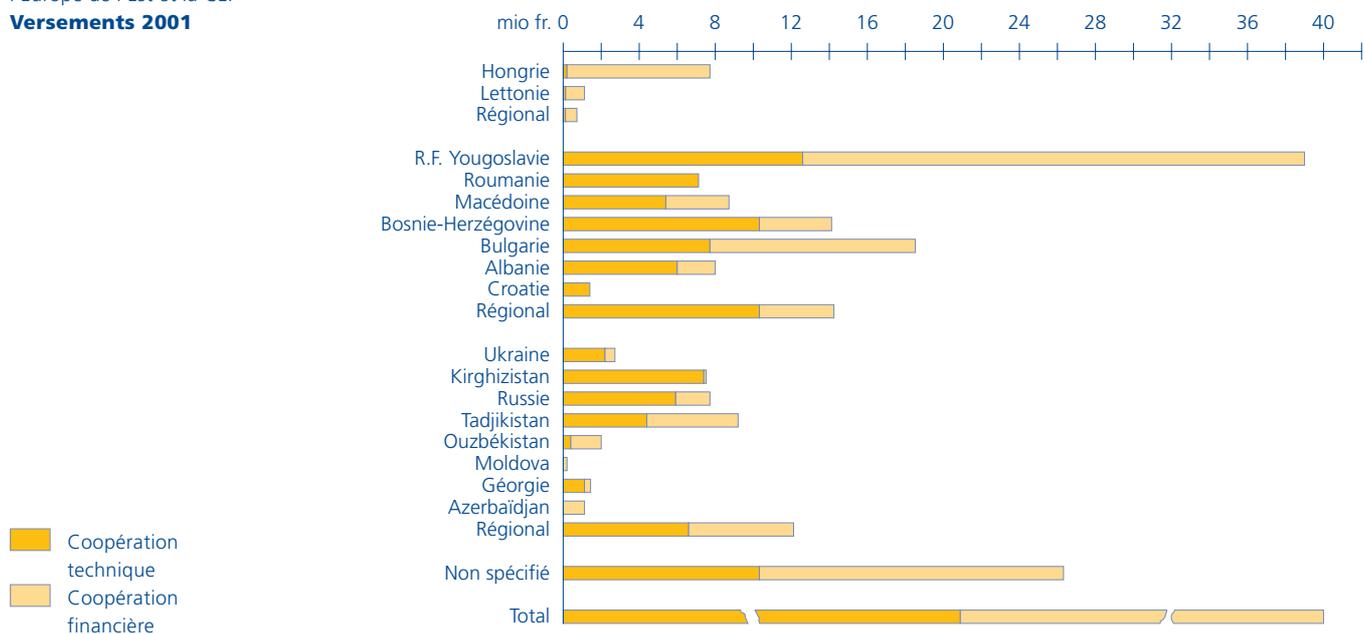
**Tableau 7**

Coopération avec  
l'Europe de l'Est et la CEI  
**Versements 2001**  
par pays

	Coopération technique		Coopération financière sans garantie de crédit	
	mio fr.	%	mio fr.	%
<b>Europe centrale</b>	<b>0.4</b>		<b>9.1</b>	<b>10</b>
Hongrie	0.2		7.5	8
Lettonie	0.1		1.0	1
Régional	0.1		0.6	1
<b>Europe du Sud-Est</b>	<b>60.8</b>	<b>64</b>	<b>50.1</b>	<b>55</b>
R.F. Yougoslavie (Serbie, y.c. Kosovo; Monténégro)	12.6	12	26.4	29
Roumanie	7.1	7	–	
Macédoine	5.4	5	3.3	4
Bosnie-Herzégovine	10.3	10	3.8	4
Bulgarie	7.7	7	10.8	12
Albanie	6.0	6	2.0	2
Croatie	1.4	1	–	
Régional	10.3	17	3.9	4
<b>CEI</b>	<b>28.1</b>	<b>26</b>	<b>15.8</b>	<b>17</b>
Ukraine	2.2	2	0.5	1
Kirghizistan	7.4	7	0.1	
Russie	5.9	5	1.8	2
Tadjikistan	4.4	4	4.8	5
Ouzbékistan	0.4		1.6	2
Moldova	–		0.2	
Géorgie	1.1	1	0.3	
Azerbaïdjan	–		1.1	1
Régional	6.6	6	5.5	6
<b>Non spécifié</b>	<b>10.3</b>	<b>10</b>	<b>16.0</b>	<b>18</b>
<b>Total</b>	<b>99.6</b>	<b>100</b>	<b>91.1</b>	<b>100</b>

**Graphique 3**

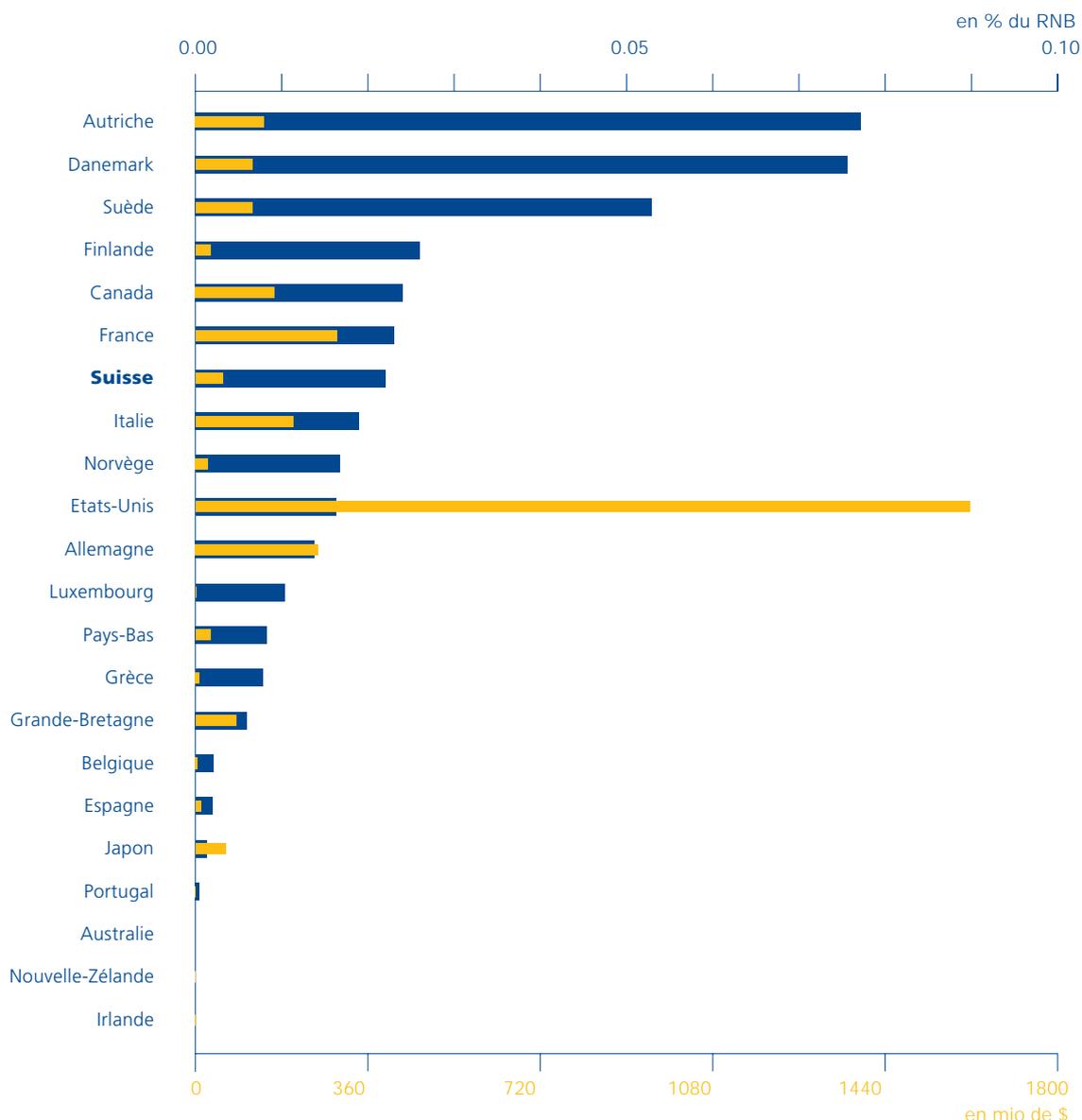
Coopération avec  
l'Europe de l'Est et la CEI  
**Versements 2001**



**Graphique 4**

Coopération avec l'Europe de l'Est et la CEI

**Déboursements en faveur des pays de l'Europe centrale et de la CEI en provenance des pays membres du CAD (Comité d'aide au développement de l'OCDE) 2000**



Source: OCDE, rapport du CAD 2000

■ en % du RNB      ■ en millions de dollars

**La Suisse agit avec la communauté internationale des Etats**

La Suisse est entre autres membre du Conseil de l'Europe, de l'Association européenne de libre-échange (AELE) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Créée en 1991, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a pour but de soutenir les pays d'Europe de l'Est. La Suisse y a participé, à raison de 400 millions, ce qui représente 2.3% du capital-actions.

La Suisse est en outre membre du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale (BIRD), du G-24 (Groupe des 24 pays industrialisés occidentaux pour la coordination de la coopération avec l'Europe de l'Est), et de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE). La Suisse coordonne constamment ses actions en faveur des pays en réforme avec toutes les organisations précitées. Elle réalise également avec celles-ci des projets, par le biais de cofinancements par exemple.

**Éditeurs**

Direction du développement  
et de la coopération (DDC),  
Département fédéral des  
affaires étrangères (DFAE),  
3003 Berne  
Téléphone: 031 322 44 12  
Fax: 031 324 13 48  
Internet: [www.ddc.admin.ch](http://www.ddc.admin.ch)  
E-mail: [info@deza.admin.ch](mailto:info@deza.admin.ch)

Secrétariat d'État à l'économie (seco),  
Département fédéral de l'économie (DFE),  
3003 Berne  
Téléphone: 031 322 56 56  
Fax: 031 322 56 00  
Internet: [www.seco.admin.ch](http://www.seco.admin.ch)  
E-mail: [info@seco.admin.ch](mailto:info@seco.admin.ch)

**Présentation**

Etter Grafik + Co, Zurich

**Textes**

Ariane Geiser, Neuchâtel

**Données statistiques**

Christiane Sollberger, DDC  
Catherine Graf Lutz, DDC

**Coordination/édition**

Catherine Vuffray, DDC

**Photos**

Fritz Berger (couverture, p. 5)  
Keystone/Michel Euler STF (couverture, p. 1)  
Seco/Martin Häfliger (couverture, p. 7)  
Keystone/Srdjan Ilic STF (p. 2)  
Keystone/Hidajet Delic STR (p. 3)  
Keystone STR (p. 4)  
Ciric/Ph. Glorieux (p. 6)  
Keystone/Andrej Isakovic STR (p. 8)

70'585

ISBN 3-03798-013-3



DIREKTION FÜR ENTWICKLUNG UND ZUSAMMENARBEIT DEZA  
DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA COOPÉRATION DDC  
DIREZIONE DELLO SVILUPPO E DELLA COOPERAZIONE DSC  
SWISS AGENCY FOR DEVELOPMENT AND COOPERATION SDC  
AGENCIA SUIZA PARA EL DESARROLLO Y LA COOPERACIÓN COSUDE

Staatssekretariat für Wirtschaft  
Secrétariat d'Etat à l'économie  
Segretariato di Stato dell'economia  
State Secretariat for Economic Affairs



2001



COOPÉRATION INTERNATIONALE DE LA SUISSE

F

RAPPORT ANNUEL



AIDE HUMANITAIRE

## LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DE LA SUISSE

L'**Aide publique suisse au développement** se monte à environ 1,5 milliard de francs par année, soit quelque 0,34 pour cent du Produit national brut ou encore 58 centimes par habitant et par jour. Elle totalise l'ensemble des flux financiers vers les pays en développement, les institutions internationales et les organisations non gouvernementales, provenant de la Confédération, des cantons et des communes et assortis de conditions de faveur.

Concrètement, quels sont ses **objectifs**? Conformément à la loi fédérale du 19 mars 1976 sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales, elle «soutient les efforts des pays en développement en vue d'améliorer les conditions de vie de leurs populations. Elle doit contribuer à mettre ces pays en mesure d'assurer leur développement par leurs propres forces.»

En mars 1994, dans son rapport sur les relations Nord-Sud de la Suisse dans les années 90, le Conseil fédéral définissait les lignes directrices de la **politique de développement**. Quatre thèmes principaux en ressortent: la sauvegarde et le maintien de la paix et de la sécurité ainsi que la promotion des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit, la promotion de la prospérité et le renforcement des conditions-cadres du développement durable, l'amélioration de la justice sociale – notamment de la situation des femmes – et, enfin, la protection de l'environnement naturel.

À la Confédération, deux offices fédéraux sont responsables de la conception et de la mise en œuvre de l'aide au développement: le **Direction du développement et de la coopération (DDC)**, au sein du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), et le **Secrétariat d'État à**

**l'économie (seco)** au Département fédéral de l'économie (DFE). Leurs principaux instruments sont: la coopération technique, l'aide financière, les mesures économiques et commerciales, et l'aide humanitaire. La DDC coordonne les actions.

La **DDC** englobe les quatre domaines suivants: la coopération au développement bilatérale, la coopération au développement multilatérale, l'aide humanitaire et la coopération technique avec l'Europe de l'Est. Pour assurer son fonctionnement, la DDC dispose d'un budget annuel d'environ 1,3 milliard de francs et compte plus de 350 collaboratrices et collaborateurs à l'étranger comme en Suisse. La DDC mène des actions directes à l'étranger, soutient des programmes d'organisations multilatérales, cofinance des programmes d'œuvres d'entraide suisses et internationales ou leur verse des contributions.

La **coopération au développement** a pour objectif de lutter contre la pauvreté en aidant les personnes concernées à s'aider elles-mêmes. Elle encourage notamment l'accession à l'autonomie économique et politique des États, elle contribue à améliorer les conditions de production, elle aide à surmonter les problèmes écologiques et assure un meilleur accès à la formation et aux soins de santé primaires aux groupes de population les plus défavorisés.

L'**Aide humanitaire** de la Confédération a pour tâche de sauver des vies et de soulager les souffrances. Grâce au Corps suisse d'aide humanitaire (CSA), elle fournit une aide directe à la suite de catastrophes naturelles et lors de conflits armés. Elle apporte aussi son soutien aux organisations humanitaires partenaires.

Pour faciliter le processus de démocratisation et le passage à l'économie

de marché dans les pays de l'**Europe de l'Est** et de la Communauté des États indépendants (CEI), la DDC leur offre des transferts de savoir-faire et des conseils spécifiques.

Tandis que l'aide humanitaire est liée au besoin, c'est-à-dire que la Confédération l'accorde là où son besoin se fait le plus sentir, la coopération au développement bilatérale vise avant tout 17 pays et régions prioritaires et quatre pays à programme spécial, répartis entre l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine. Quant à la coopération technique avec l'Europe de l'Est, elle se concentre sur dix pays de l'Europe du Sud-Est et de la CEI. Pour ce qui est de la coopération multilatérale, la DDC collabore notamment avec les institutions des Nations Unies, la Banque mondiale et les banques régionales de développement. Au total, environ un millier de programmes et projets, prévus sur plusieurs années, sont actuellement en cours.

Pour sa part, le **Secrétariat d'État à l'économie** définit les mesures économiques et commerciales de la coopération au développement: crédits mixtes – faisant intervenir tant la Confédération que les banques suisses – aides à la balance des paiements, efforts de promotion commerciale et, en collaboration avec la communauté internationale, actions pour les produits de base. Un volet substantiel de ces mesures est destiné aux pays d'Europe orientale et de la CEI. Le seco est également le principal acteur de la stratégie de désendettement élaborée en faveur des pays les plus endettés.



## SOMMAIRE

AIDE HUMANITAIRE

**2** **ÉDITORIAL**  
Changer pour mieux aider

**LE TREMBLEMENT DE TERRE AU GUJARAT:  
ACTION D'URGENCE ET COOPÉRATION  
AU DÉVELOPPEMENT**

**4** **SAUVER**  
Agir vite pour sauver des vies

**5** **SOULAGER**  
L'aide à la survie

**6** **RÉHABILITER**  
Recréer des conditions d'existence normales

**7** **DÉVELOPPER**  
Assurer un développement durable

**9** **PARTIE STATISTIQUE**  
Tableaux et graphiques

## CHANGER POUR MIEUX AIDER

L'année 2001 a été cruciale. Elle a engendré au niveau international des bouleversements dont les conséquences sont encore inconnues. Le conflit en Afghanistan a amené une augmentation de l'engagement de la DDC dans ce pays pour venir au secours d'une population civile parfois totalement démunie. Du matériel d'aide à la survie a été acheminé par voies terrestre et aérienne jusque dans les régions en guerre. En 2001, le montant de l'aide humanitaire suisse en faveur de l'Afghanistan a atteint 17,5 millions de francs grâce à l'adoption par le Conseil fédéral d'un crédit supplémentaire. Ces fonds ont également permis de soutenir les programmes du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), de l'ONU et d'organisations non gouvernementales (ONG).

L'intervention suisse a mis en évidence le bien-fondé des arguments en faveur d'un changement de nom du Corps suisse d'aide en cas de catastrophe (ASC) en celui de Corps suisse d'aide humanitaire (CSA), la première appellation étant considérée comme trop restrictive. La notion de «catastrophe», utilisée au plan international pour des catastrophes naturelles ou technologiques, s'appliquait en effet difficilement aux conflits et aux crises. Le changement de nom a été





accompagné d'une nouvelle direction. Après douze ans de service à la cause humanitaire, Charles Raedersdorf a pris sa retraite et Toni Frisch lui a succédé comme chef de la division aide humanitaire et du CSA.

### Critères d'intervention

Pour optimiser l'aide d'urgence fournie à l'étranger par la Confédération et les cantons, le Conseil fédéral a édicté en octobre dernier une nouvelle ordonnance. Les attributions des différents partenaires y sont précisées et des principes fondamentaux énoncés. Ainsi, aucune assistance ne peut être fournie sans une demande de l'État concerné ou d'une organisation internationale, et sans que l'offre de la Suisse n'ait été acceptée. L'assistance suisse est toujours neutre et en principe gratuite. Les moyens à disposition sont le CSA, les moyens civils des cantons et communes et, subsidiairement, l'armée.

Déjà appliquées, ces modalités d'intervention sont dorénavant régies avec plus de précision. La Suisse peut compter sur une Chaîne de sauvetage capable de se mobiliser en quelques heures. Une centaine de personnes, 18 chiens de catastrophe et 16 tonnes de matériel sont prêts pour une intervention urgente. Rapidement opérationnelle sur place, la Chaîne effectue des missions très brèves (maximum une semaine) consistant en des actions de sauvetage et à évaluer les besoins pour la suite des opérations.

### Engagement rapide et efficace

L'engagement suisse au Gujarat après le tremblement de terre du 26 janvier 2001 illustre l'efficacité de la Chaîne. Rapidité d'action et connaissance du terrain ont permis de porter rapidement secours aux victimes et, ultérieurement, de s'engager dans la reconstruction, le cadre de l'intervention étant défini par les autorités indiennes.

Le séisme, d'une très forte intensité (7,9 sur l'échelle de Richter), a eu un impact très destructeur: près de 50 000 morts, 200 000 blessés et un demi-million de sans-abri ont été recensés. Selon diverses estimations, 35 millions de personnes auraient été affectées par cette catastrophe, la plus meurtrière en Inde depuis l'indépendance, en 1947. Les dégâts recensés ont été innombrables dans tout l'État: immeubles détruits, affaissements de terrains entraînant des coupures d'eau et d'électricité et paralysie du réseau ferroviaire. De nombreux villages ainsi que Bhuj, la ville la plus importante du Kutch et épicerie du séisme, ont été presque entièrement détruits.

Les articles contenus dans ce rapport illustrent les phases d'intervention allant de l'aide d'urgence, effective quelques heures seulement après le tremblement de terre, jusqu'à la coopération au développement. Ils montrent notamment l'importance de la collaboration avec les organisations locales. En Inde, l'État du Gujarat est précisément l'un de ceux où la coopération suisse concentre son aide depuis de longues années. Cette présence a permis de tisser un vaste réseau de partenaires qui se sont immédiatement mobilisés. Le bilan de l'intervention suisse n'en a été que meilleur.

Walter Fust  
Ambassadeur  
Directeur de la DDC

## AGIR VITE POUR SAUVER DES VIES

Les premières heures après un séisme tel que celui qui a frappé l'État indien du Gujarat sont cruciales pour la survie des personnes prises sous les décombres. Consciente de cette course contre la montre, la Chaîne suisse de sauvetage s'est immédiatement mobilisée et a été la première équipe étrangère sur place. Spécialisée dans la détection et l'extraction des personnes ensevelies, ainsi que dans les premiers soins médicaux à leur prodiguer, la Chaîne est prête au départ 8 à 12 heures après la décision d'engagement et son autonomie de travail va jusqu'à sept jours.

Le soir même du tremblement de terre, quatre membres du Corps suisse d'aide humanitaire (CSA, à l'époque Corps suisse d'aide en cas de catastrophe) de la DDC ont été dépêchés vers la zone sinistrée afin d'évaluer les besoins et de préparer la mission. Moins de 24 heures après, 48 sauveteurs suisses, neuf chiens et dix tonnes de matériel arrivaient à Ahmedabad, l'une des villes les plus touchées. Leurs efforts en plusieurs endroits du Gujarat ont permis de sortir plusieurs personnes vivantes des décombres.

Après avoir œuvré sans relâche pendant quatre jours, l'équipe suisse a mis un terme à sa mission. Son objectif, dans cette première phase, était double: sauver le plus de vies possible et acheminer sur place le matériel de secours de la Croix-Rouge suisse répondant aux besoins les plus urgents.

### Préparation et coordination

Cet engagement avait été minutieusement préparé. Préalable de toute intervention: que le pays touché par une catastrophe accepte l'offre de contribution suisse. Le gouvernement indien l'a fait très rapidement. Puis, pour



assurer un maximum d'efficacité à l'opération, la DDC a établi un contact permanent avec les ambassades et ses bureaux de coordination en Inde et au Pakistan. Ces démarches ont permis d'évaluer au mieux les besoins. La Suisse a par ailleurs mené son action en concertation avec les autres intervenants étrangers, dans ce cas avec l'ONU et avec des pays partenaires comme l'Allemagne, l'Autriche et la Russie notamment.

Le succès de la mission des sauveteurs suisses a également reposé sur le vaste réseau de partenaires locaux, réseau tissé au cours de la présence de longue date de la DDC en Inde. Ces

précieux contacts ont permis à la mission d'agir avec un maximum d'efficacité, notamment parce qu'il a été ainsi possible de localiser rapidement les dommages et d'organiser les transports des membres du Corps.

### Phases ultérieures

Parallèlement aux opérations de sauvetage, il a fallu prendre les premières dispositions pour organiser l'aide humanitaire à court et moyen terme. À cet effet, deux spécialistes sont restés sur place pour clarifier les besoins en la matière. Ils ont été assistés par les représentants du bureau de coordination de la DDC en Inde.

## L'AIDE À LA SURVIE

Une phase d'aide d'urgence et d'aide à la survie a succédé aux opérations de sauvetage. Ici encore, l'intervention devait se faire sans perdre de temps, les victimes étant dans le dénuement le plus complet. La DDC devait déterminer aussi rapidement que possible l'ampleur de l'aide. Et après un tel séisme, les besoins sont énormes: il s'agit de fournir à la population sinistrée des vivres, de l'eau potable, des abris et des soins médicaux.

Pour les survivants d'une telle catastrophe, la situation s'aggrave de jour en jour. Une aide rapide contribue également à prévenir les risques d'épidémie. Des colis de survie contenant des ustensiles de cuisine, des couvertures, des vêtements, des médicaments contre les affections diarrhéiques, des comprimés de chlore, du savon et de la poudre à lessive ainsi que des bougies et des lampes à kérosène, ont donc été rapidement distribués aux familles. Des abris provisoires ont été fournis aux personnes qui se trouvaient sans logement.

**ONG et réseaux locaux**

Un expert en construction du Corps suisse d'aide humanitaire (CSA) est venu renforcer la cellule de spécialistes suisses chargée de mettre en œuvre les mesures d'aide d'urgence d'abord, puis de réhabilitation. Pour une gestion optimale de son assistance, la DDC s'est appuyée sur de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) indiennes et des réseaux qu'elle a elle-même soutenus et activés depuis de longues années.

Ainsi, pour la planification de la distribution des biens de secours dans les villages touchés du Kutch et d'autres districts, une collaboration



s'est rapidement mise en place avec Janvikas et Navsarjan, deux ONG avec lesquelles la DDC mène depuis longtemps des projets dans le cadre de la coopération au développement. Dans le Kutch, ces deux organisations appartiennent avec 11 autres ONG au «Kutch Navnirman Abhiyan», réseau qui a coordonné les secours et assuré les transports. Dans les cas d'urgence, il est primordial de pouvoir compter sur une logistique apte à organiser l'aide et à la faire parvenir rapidement à ceux qui en ont le plus besoin.

Au niveau de l'État de Gujarat, la «Janpath Citizen's Initiative», un organisme faîtière regroupant plus de 200 ONG, dont celles mentionnées ci-dessus, a joué un rôle majeur. Ce vaste réseau, en contact direct avec le gouvernement indien, a notamment mis sur pied une chaîne de distribution. C'est ainsi que près de 20 000 familles, soit environ 100 000 personnes, ont reçu des biens de pre-

mière nécessité par ce canal (abris de fortune, céréales, bâches en plastique, couvertures et produits médicaux).

**Périphéries moins bien loties**

Le vaste déploiement de l'aide internationale et le fait que les activités agricoles avaient été relativement épargnées ont permis d'éviter des problèmes alimentaires majeurs. À Bhuj, deux semaines après la catastrophe, on pouvait déjà acheter de la nourriture et de l'eau potable à des stands de rue, alors que les conséquences du séisme se sont fait sentir plus longtemps dans les villages éloignés des centres urbains. Les évaluations ont montré que les besoins en matière d'aide d'urgence étaient couverts, autorisant ainsi le passage à l'étape suivante, les activités de réhabilitation.

## RECRÉER DES CONDITIONS D'EXISTENCE NORMALES



Les victimes de catastrophes ne peuvent vivre longtemps dans la précarité d'un toit de fortune. Si leurs besoins vitaux ont été assurés dans un premier temps, il s'agit, à moyen terme, de leur permettre de retrouver des conditions normales d'existence. Ce sont donc avant tout les groupes de population les plus défavorisés qui bénéficient du soutien suisse.

Dans la phase de réhabilitation, prévue jusqu'à fin 2001, la DDC a ouvert un Fonds suisse de reconstruction doté d'un montant d'un million de francs. Lors de cette troisième étape, elle a concentré son action sur le district le plus sévèrement touché, celui de Kutch. La mise en œuvre des projets s'est toujours faite en étroite collaboration avec les réseaux locaux.

#### Communautés locales

Il a tout de suite été évident que la reconstruction des maisons dans les zones rurales devait se conformer aux techniques et à l'esthétique indigènes.

Par ailleurs, elle devait offrir des solutions à l'ensemble des problèmes posés par la destruction des communautés et de leur structure économique. L'accent a donc été mis sur la participation des collectivités au processus de réhabilitation et sur le renforcement des liens communautaires à tous niveaux.

Les familles ont en règle générale été impliquées dans les travaux de construction de leur futur logement et ont, en contrepartie, reçu un salaire. Cette manière de procéder a redonné vie à toute une micro-économie et a d'autant réduit la dépendance aux subventions à fonds perdu.

La majorité des habitations prévues ont été terminées avant le début de la mousson, ce qui a permis aux bénéficiaires de quitter les abris de fortune improvisés à la hâte après le séisme. Le processus de réhabilitation à plus long terme a ainsi pu démarrer dans de bonnes conditions.

#### Prévention de futurs séismes

Après un séisme d'une telle ampleur survenu dans une région susceptible de connaître de nouvelles secousses sismiques, l'accent a également été mis sur la prévention et la mise sur pied d'une logistique devant conduire à réduire les impacts d'éventuels tremblements de terre. Une deuxième composante du programme a ainsi été consacrée à la construction et à l'exploitation d'une douzaine de centres régionaux d'appui appelés «Earthquake Rehabilitation Support Centres (ERSC)». Des experts de la planification et de la construction, des artisans qualifiés ainsi que des travailleurs sociaux y ont travaillé. Leur aire d'intervention a englobé une vingtaine de villages. Le recours à l'auto-assistance y a notamment été exercé. Le programme a par ailleurs prévu la construction et l'exploitation au niveau du district d'un centre de coordination et de logistique.

## ASSURER UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

La coopération suisse au développement est présente depuis longtemps dans l'État du Gujarat. Ses activités concernent principalement l'amélioration foncière, la gestion de l'eau et la promotion des communautés villageoises. La DDC fonde principalement son action sur les notions de justice sociale et de lutte contre la pauvreté et la discrimination. Suite au tremblement de terre, elle a prévu de renforcer son soutien à ces projets.

mentales et régionales s'en trouverait fortifié et l'on peut s'attendre à ce que leurs membres soient traités plus équitablement. Ceci est important dans un système de castes où bien souvent les situations de crise amplifient les inégalités.

**Le fonds renouvelable**

Pour atteindre cet objectif, les organisations de secours, en consultation

formation exhaustive dans la langue locale doit être distribuée aux familles touchées. Sur cette base, celles-ci s'exprimeront sur leur désir de participer au projet. Dans l'affirmative, mari et femme signeraient un contrat avec les organisations non gouvernementales Navsarjan/Janvikas. Pour les familles analphabètes, un contrat oral est prévu. Afin de diminuer tout risque de corruption ou d'abus financier, différentes mesures doivent être prises:



Les opérations de réhabilitation ont fait apparaître la nécessité de mieux préparer les communautés à l'éventualité de nouvelles secousses. La capacité de la population à se prendre en charge lors d'un sinistre doit pouvoir éviter qu'elle sombre dans le dénuement et ne survive que de la mendicité. La préparation aux catastrophes, son contrôle et sa gestion sont par ailleurs l'occasion pour les communautés de renforcer leurs liens et leur organisation, et, par conséquent, leur pouvoir social. Leur statut par rapport aux autorités gouverne-

avec le personnel de terrain, ont pris conscience de la nécessité de créer un fonds renouvelable dans le cadre du programme de réhabilitation. Un tel projet prévoit que chaque famille sinistrée reçoive du matériel pour une valeur de 2500 roupies ainsi qu'un montant de 3000 roupies pour la reconstruction de sa maison. À cela s'ajouterait un prêt de 15 000 roupies à un taux de 6 pour cent, remboursable au fonds.

Ce projet fait appel à la participation de la communauté. Une feuille d'in-

éducatives, contractuelles et techniques (système de coupons pour la fourniture de matériel). Par ailleurs, les comptes du fonds seront régulièrement rendus publics.

À la suite de la phase de réhabilitation au Gujarat, les efforts de la DDC continueront à viser le développement durable de ses projets. Pour y parvenir, elle continue à œuvrer avec ses partenaires locaux qui fournissent un excellent travail. Un tel partenariat est de première importance pour assurer la réalisation des objectifs de la DDC.



**Tableau 1**  
**Vue d'ensemble de**  
**l'Aide publique de la**  
**Suisse en 2001**

**L'Aide publique au développement (APD)** est définie par l'OCDE comme l'ensemble des flux financiers qui

- proviennent d'organismes publics (Confédération, cantons et communes),
- sont accordés à des conditions de faveur (dons ou prêts à taux bonifié),
- ont pour but essentiel le développement économique et social des pays destinataires,
- sont destinés à des pays ou territoires figurant dans la liste établie par l'OCDE.

Cette liste comprend 152 pays et territoires classés "en développement" dont, en Europe, tous les pays de l'ex-Yougoslavie, l'Albanie, la Moldova et Malte.

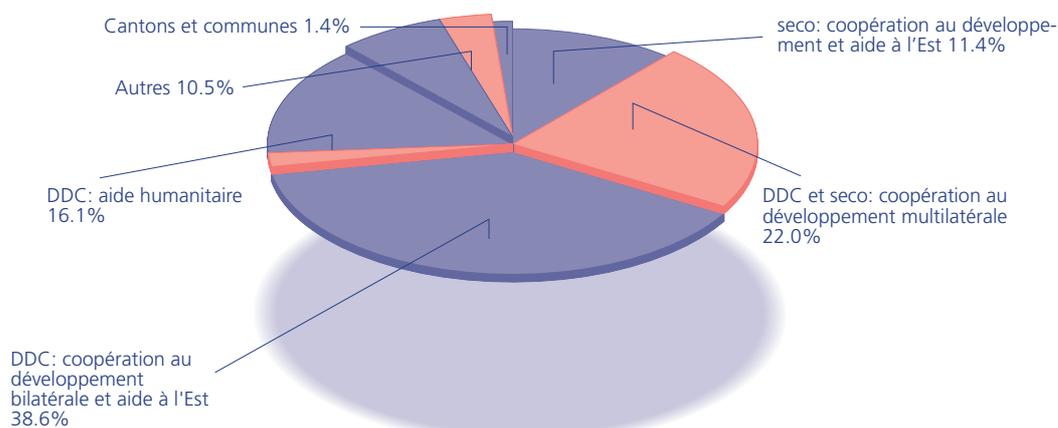
**L'aide publique** répond aux quatre mêmes critères, mais la liste des pays est différente: il s'agit des pays dits en transition, soit 12 pays d'Europe centrale et orientale (y compris la Russie), et 22 pays et territoires en développement considérés comme "plus avancés" (parmi lesquels Gibraltar, Israël, Hong Kong, les Bahamas, Singapour).

Sources de financement et instruments (mio fr.)	2001			2000	
	APD bilatérale	APD multilatérale	Aide publique	Total	Total
<b>Confédération</b>	<b>1'066.3</b>	<b>443.3</b>	<b>95.2</b>	<b>1'604.8</b>	<b>1'579.0</b>
<b>Direction du développement et de la coopération (DDC)</b>	<b>809.6</b>	<b>364.7</b>	<b>45.8</b>	<b>1'220.1</b>	<b>1'156.6</b>
Aide humanitaire	218.6	27.7	9.4	255.7	262.1
Coopération au développement <sup>1)</sup>	526.1	337.0	1.7	864.8	817.9
Coopération avec l'Est	64.9	–	34.7	99.6	76.6
<b>Secrétariat d'Etat à l'économie (seco)</b>	<b>149.2</b>	<b>25.9</b>	<b>44.0</b>	<b>219.0</b>	<b>247.1</b>
Coopération au développement	93.7	25.9	–	119.5	129.8
Coopération avec l'Est	55.5	–	44.0	99.5	117.3
<b>Autres départements</b>	<b>107.6</b>	<b>52.7</b>	<b>5.4</b>	<b>165.7</b>	<b>175.3</b>
<b>Cantons et communes</b>	<b>21.3</b>	<b>–</b>	<b>1.7</b>	<b>23.0</b>	<b>24.2</b>
Aide humanitaire	3.6	–	0.2	3.8	5.2
Coopération au développement	17.7	–	1.5	19.2	19.0
<b>Total</b>	<b>1'087.6</b>	<b>443.3</b>	<b>96.9</b>	<b>1'627.8</b>	<b>1'603.2</b>
Dont: Aide humanitaire	296.1	27.7	9.6	333.4	346.7
Coopération au développement	671.1	415.6	8.6	1'095.3	1'062.5
Coopération avec l'Est	120.4	–	78.7	199.1	194.0
<b>Aide publique au développement (APD)</b>	<b>1'087.6</b>	<b>443.3</b>		<b>1'530.9</b>	<b>1'502.7</b>
PNB				450'597	437'048
APD en % du PNB				0.34 %	0.34 %
<b>Aide publique</b>			<b>96.9</b>	<b>96.9</b>	<b>100.6</b>

<sup>1)</sup>La coopération financière multilatérale (Banque mondiale, Banques et Fonds régionaux de développement) est une "tâche commune de la DDC et du seco" (art. 8 al. 1 de l'Ordonnance concernant la coopération au développement du 12.12.1977). Les fonds correspondants figurent au budget de la DDC.

**Graphique 1**  
**Vue d'ensemble de**  
**l'Aide publique au**  
**développement (APD)**  
**de la Suisse en 2001**

■ Coopération  
bilatérale: 71 %  
■ Coopération  
multilatérale: 29 %



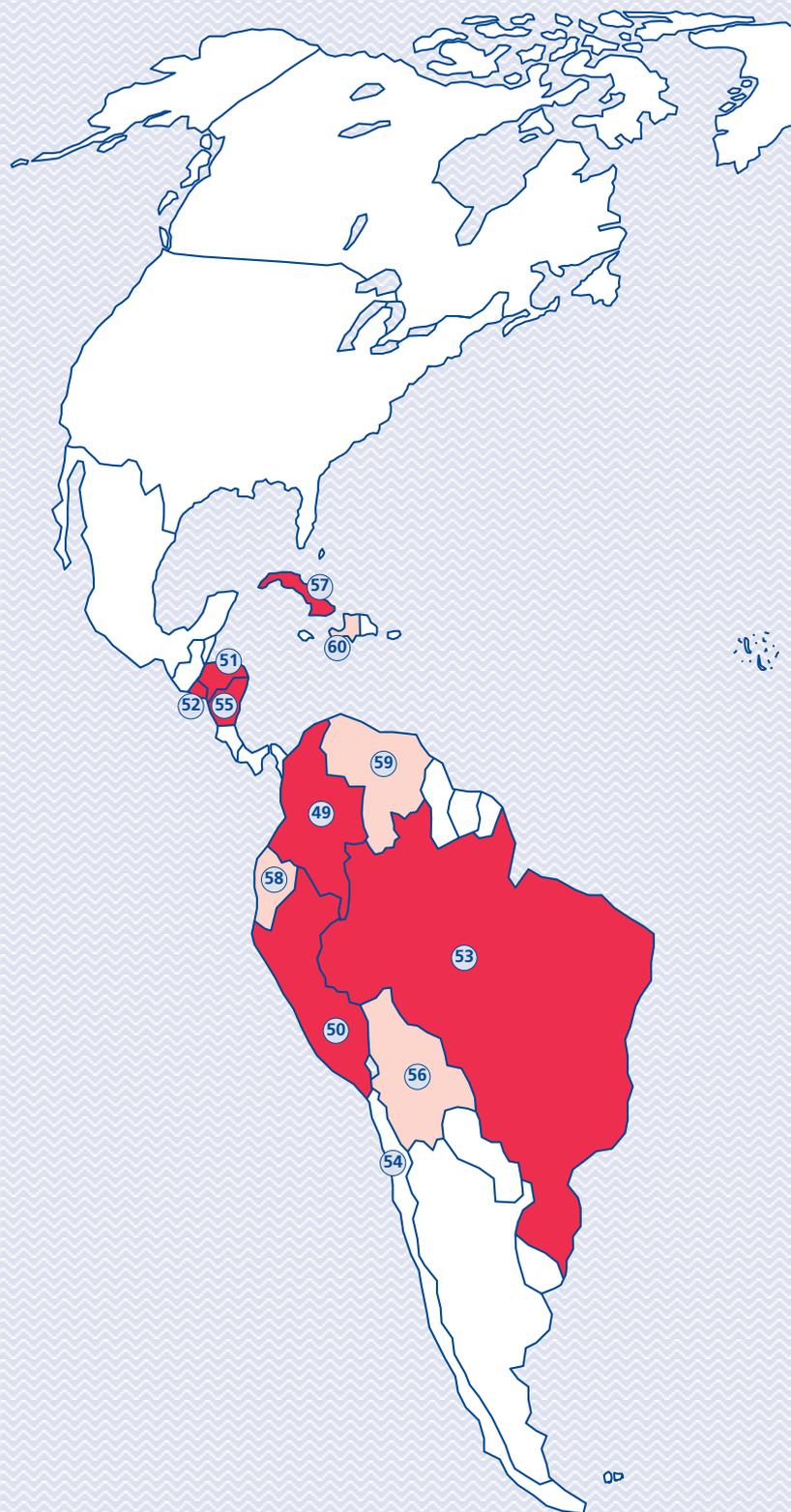
**Tableau 2**

Aide humanitaire de la DDC 1999-2001

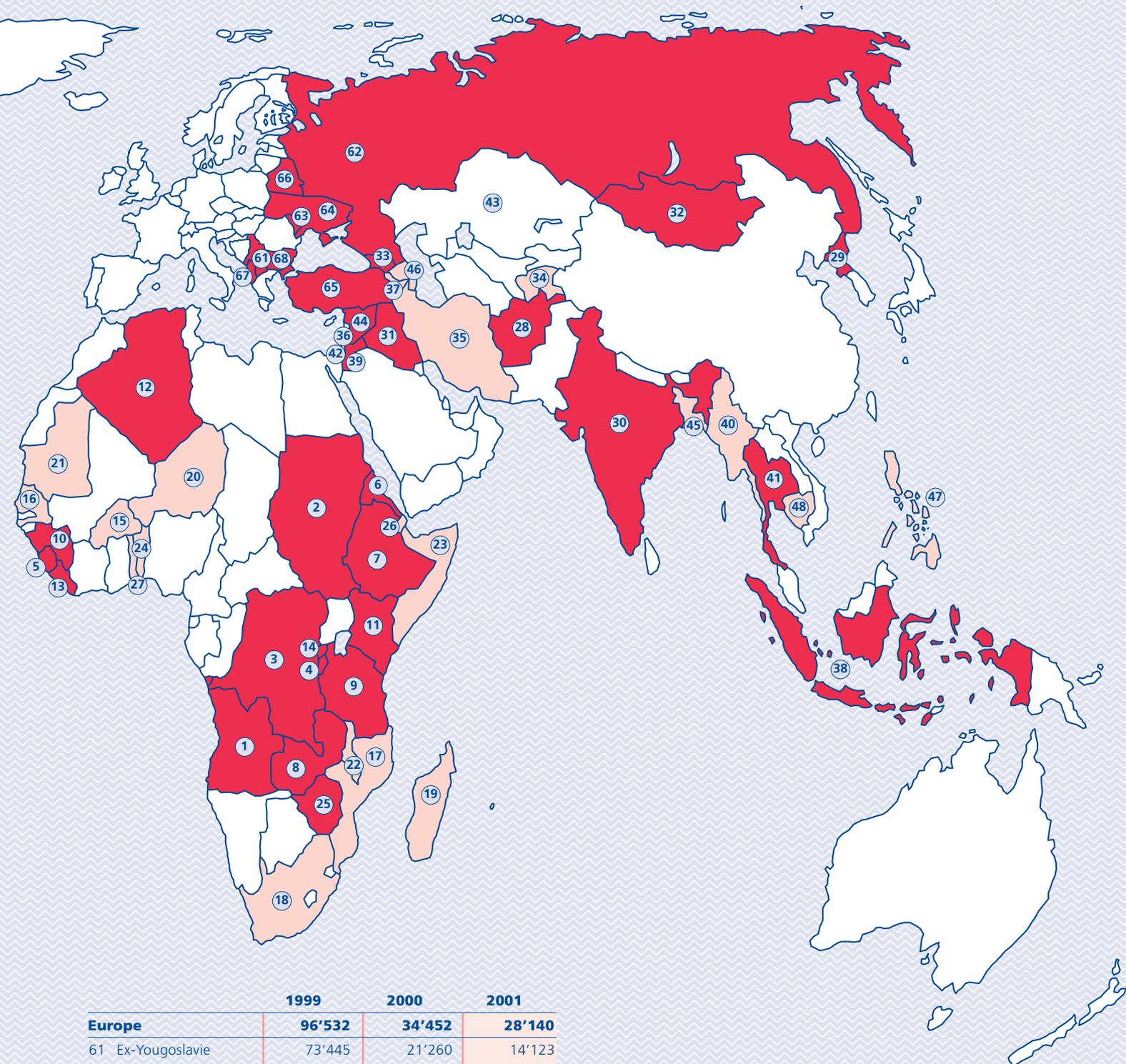
Répartition par continent et par pays d'engagement (milliers fr.)

	1999	2000	2001
<b>Afrique</b>	<b>59'227</b>	<b>60'873</b>	<b>53'400</b>
1 Angola	8'642	5'859	7'128
2 Soudan	7'433	9'205	7'051
3 Congo (R.D.)	5'419	6'141	6'843
4 Burundi	2'636	4'937	6'580
5 Sierra Leone	4'329	4'488	5'695
6 Erythrée	2'592	2'415	3'123
7 Ethiopie	3'430	4'637	2'220
8 Zambie	324	552	1'674
9 Tanzanie	3'254	2'272	1'320
10 Guinée	252	35	1'114
11 Kenya	380	493	1'078
12 Algérie	1'959	1'425	1'063
13 Libéria	2'978	607	965
14 Rwanda	6'996	2'249	952
15 Burkina Faso	283	535	891
16 Sénégal	326	22	777
17 Mozambique	1'208	6'383	691
18 Afrique du Sud	351	-	596
19 Madagascar	1'066	27	577
20 Niger	36	185	534
21 Mauritanie	46	148	418
22 Malawi	28	-	391
23 Somalie	837	2'313	350
24 Bénin	458	502	242
25 Zimbabwe	198	174	220
26 Djibouti	-	705	218
27 Togo	188	133	128
Projets régionaux et autres pays	3'580	4'430	558

	1999	2000	2001
<b>Asie et Moyen-Orient</b>	<b>35'123</b>	<b>35'371</b>	<b>43'093</b>
28 Afghanistan	3'883	6'607	10'846
29 Corée du Nord	2'283	3'121	5'165
30 Inde	1'707	1'797	5'075
31 Irak	4'629	5'933	4'798
32 Mongolie	-	100	3'884
33 Géorgie	4'549	2'692	2'220
34 Tadjikistan	2'996	1'375	2'163
35 Iran	1'804	2'413	1'912
36 Palestine	635	914	1'559
37 Arménie	1'255	564	916
38 Indonésie	1'887	783	727
39 Jordanie	62	313	651
40 Myanmar	13	20	528
41 Thaïlande	1'068	959	524
42 Israël	250	1'500	500
43 Kazakhstan	263	262	302
44 Syrie	264	173	233
45 Bangladesh	2'123	1'148	225
46 Azerbaïdjan	1'335	296	200
47 Philippines	46	50	160
48 Cambodge	25	902	127
Autres pays	4'049	3'449	379



	1999	2000	2001
<b>Amérique latine</b>	<b>15'449</b>	<b>12'939</b>	<b>12'617</b>
49 Colombie	1'549	4'461	2'808
50 Pérou	1'543	324	1'975
51 Honduras	1'483	2'702	1'562
52 El Salvador	-	88	1'370
53 Brésil	1'053	524	901
54 Chili	934	5	849
55 Nicaragua	728	495	682
56 Bolivie	203	33	282
57 Cuba	2'059	703	253
58 Equateur	154	-	230
59 Venezuela	740	918	100
60 Haïti	1'579	762	66
Autres pays	3'423	1'928	1'537



	1999	2000	2001
<b>Europe</b>	<b>96'532</b>	<b>34'452</b>	<b>28'140</b>
61 Ex-Yougoslavie	73'445	21'260	14'123
62 Russie	3'571	6'857	5'996
63 Moldova	-	1'890	2'909
64 Ukraine	27	261	1'419
65 Turquie	3'171	1'480	1'333
66 Bélarus	202	92	1'239
67 Albanie	15'670	1'294	865
68 Bulgarie	317	314	102
Autres pays	128	1'004	153
<b>Non ventilé géographiquement<sup>a)</sup></b>	<b>80'739</b>	<b>94'967</b>	<b>90'725</b>
<b>Affaires multilatérales</b>	<b>21'846</b>	<b>24'152</b>	<b>27'683</b>
<b>Total aide humanitaire</b>	<b>308'916</b>	<b>262'753</b>	<b>255'658</b>

■ Interventions directes et soutien d'organisations partenaires

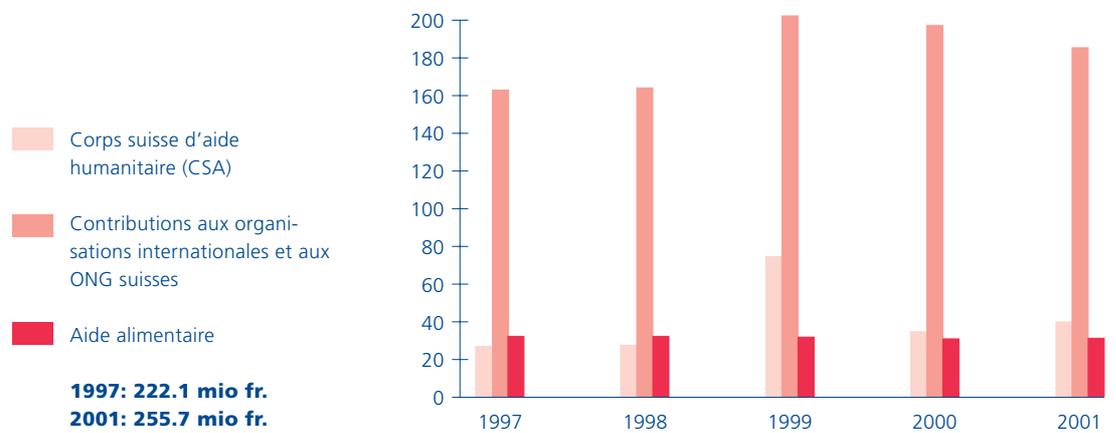
■ Soutien d'organisations partenaires

<sup>a)</sup> Comprend la contribution ordinaire au Comité international de la Croix-Rouge (CICR)

**Tableau 3**  
Aide humanitaire  
de la DDC

	2000 mio fr.	2001 mio fr.
Corps suisse d'aide humanitaire (CSA)	34.5	39.6
Contributions aux organisations internationales et aux ONG suisses	197.2	185.1
Aide alimentaire	31.0	31.0
<b>Total aide humanitaire</b>	<b>262.8</b>	<b>255.7</b>

**Graphique 2**  
Aide humanitaire  
de la DDC



**Tableau 4**  
Aide humanitaire  
de la DDC  
Aide alimentaire  
par produit

	2001	
	Quantité en tonnes	mio fr.
<b>Produits laitiers suisses</b>	<b>2'420</b>	<b>17.0</b>
Lait en poudre (entier)	735	
Lait en poudre (écrémé)	1'221	
Fromage fondu	171	
Autres	293	
<b>Céréales</b>	<b>18'355</b>	<b>14.6</b>
Riz	915	
Maïs	6'873	
Blé et farine	10'567	
<b>Total aide alimentaire</b>	<b>20'775</b>	<b>31.6</b>

**Tableau 5**Aide humanitaire  
de la DDC**Contributions aux  
organisations des  
Nations Unies, au CICR  
et aux ONG suisses**

	<b>2001</b>				
	Contributions générales en espèces mio fr.	Contributions spécifiques en espèces mio fr.	CSA mio fr.	Aide alimentaire mio fr.	Total mio fr.
<b>Actions directes du CSA</b>	-	-	<b>39.6</b>	<b>0.2</b>	<b>39.8</b>
<b>Organisations internationales</b>	<b>27.7</b>	<b>33.3</b>	-	<b>20.1</b>	<b>81.1</b>
Programme alimentaire mondial (PAM)	1.5	8.6	-	19.9	30.0
Haut Commissariat des N.U. pour les réfugiés (HCR)	13.0	9.7	-	-	22.7
Office de secours des N.U. pour les réfugiés de Palestine (UNRWA)	11.9	-	-	-	11.9
Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA)	0.3	5.0	-	-	5.3
Fonds international de secours à l'enfance (UNICEF)	-	3.1	-	-	3.1
Autres organisations des N.U.	1.0	6.9	-	0.2	8.1
<b>Organisations de la Croix-Rouge</b>	<b>68.0</b>	<b>21.8</b>	-	-	<b>89.9</b>
Comité international de la Croix-Rouge (CICR)	68.0	17.1	-	-	85.1
Croix-Rouge suisse (CRS)	-	4.7	-	-	4.7
<b>ONG suisses</b>	<b>-</b>	<b>34.2</b>	-	<b>10.7</b>	<b>45.0</b>
Caritas	-	2.9	-	4.3	7.2
Terre des Hommes Lausanne	-	2.9	-	0.7	3.6
Entraide protestante suisse (EPER)	-	1.4	-	0.6	2.0
Medair	-	1.5	-	-	1.5
Médecins sans Frontières (MSF)	-	1.5	-	-	1.5
ADRA	-	0.9	-	0.3	1.2
Armée du Salut	-	0.2	-	0.7	0.9
Autres ONG et actions directes	-	23.0	-	4.0	27.0
<b>Total aide humanitaire</b>	<b>95.7</b>	<b>89.4</b>	<b>39.6</b>	<b>31.0</b>	<b>255.7</b>

**Tableau 6**

Aide humanitaire de  
la Confédération  
**Principales interven-  
tions du Corps suisse  
d'aide humanitaire  
(CSA)**  
2001

Pays	Causes de l'intervention	Type d'aide	Organisations partenaires	Membres du CSA
<b>Afrique</b>				
Algérie	Inondations	Aide d'urgence		2
	Victimes du conflit et de la rue	Cours traumatismes	HUG	5
Angola	Guerre civile	Aide d'urgence, reconstruction, soutien logistique	OI, ONU, ONG, Bucu	4
Burundi	Réfugiés, conflits	Coordination régionale Programme de retour		4
Congo (R.D.)	Réfugiés Guerre civile	Réhabilitation d'infrastructures	ONG, OI, OCHA	5
Djibouti	Réfugiés	Réhabilitation de routes	PAM	2
Erythrée	Guerre	Aide d'urgence	PNUD, PAM	9
Ethiopie	Guerre	Prévention de crises, sécurité alimentaire	PNUD	4
Guinée	Réfugiés	"Secondment" technique d'experts	HCR	8
	Prévention	"Secondment" mission de reconnaissance	OMS	2
Kenya	Phase d'après-guerre	Coordination de l'aide humanitaire "Grands Lacs"		2
Libye	Mission de reconnaissance	Cours traumatismes	HUG	1
Madagascar	Inondations	Aide d'urgence	PAM	2
Mozambique	Inondations	Aide humanitaire	Bucu	1
Rwanda	Réfugiés, conflits	Coordination régionale, reconstruction	Bucu, OI, ONG	1
Sierra Leone	Réfugiés	"Secondment" technique d'experts	HCR	5
	Reconstruction après le conflit	Coordination sous-région (Bucu)		1
Soudan	Guerre civile	Approvisionnement en eau potable, santé, denrées alimentaires		6
Tanzanie	Réfugiés	Manuel sur l'énergie alternative		1
Zimbabwe	Conférence à Harare	"Surveillance intégrée et réponse aux maladies infectieuses"	OMS	1
<b>Moyen-Orient</b>				
Irak	Guerre du Golfe	Aide d'urgence et alimentaire pour les enfants et familles	PAM, CICR, Caritas	4
Jordanie	Réfugiés	Processus de réforme UNRWA	UNRWA, gouvernement	3
Liban	Réfugiés	Processus de réforme UNRWA	UNRWA	1
Syrie	Réfugiés	Planification "Camp Rehabilitation"	UNRWA	1
<b>Asie centrale/Asie</b>				
Afghanistan	Réfugiés	Rapatriement de réfugiés	OIM, autorités locales	4
Cambodge	Evaluation	"Assessment" temples		1
Corée (Nord)	Crise structurelle	"Monitoring" aide alimentaire	PAM, Bucu	2
Inde	Tremblement de terre	Chaîne de sauvetage	Gouvernement, Bucu	37
		Reconstruction	Bucu, ONG locales	
Mongolie	Froid/sécheresse	"Assessment" d'une mission	UNDAC	2
		"Monitoring" aide d'urgence/ livraison de fourrage	EMERCOM, ONG	4
Ouzbékistan	Epidémies	Prévention	OMS	2
Pakistan	Prévention	Evaluation	OMS	5
Sri Lanka	Guerre civile	Evaluation	ODR, ambassade	1
Tadjikistan	Crise afghane	Médias, PAM	OCHA, PAM	3
Thaïlande	Réfugiés	"Monitoring", "Assessment"	ONG, autorités locales	1
Turkménistan	Crise afghane	Soutien HCR	HCR	3

<b>Amérique latine</b>				
Colombie	Réfugiés	Coordination programme pour les déplacés de la violence dans l'Est	Autorités locales	1
El Salvador	Tremblement de terre	Aide d'urgence, prévention, reconstruction		12
Honduras	Cyclone Mitch	Reconstruction, prévention	PNUD, Bucu	5
Nicaragua	Cyclone Mitch	Reconstruction, prévention	PNUD, Bucu	4
Pérou	Tremblement de terre	Intervention immédiate d'un groupe de secours (SET)	Bucu	5
Venezuela	Inondations	Prévention	PNUD	2
<b>Europe et CEI</b>				
Albanie	Réfugiés	Réhabilitation d'écoles, Petits projets déminage	Gouvernement, EPER	2
Arménie	Phase d'après-guerre	Reconstruction et réintégration	HCR, gouvernement	3
Bélarus	Crise structurelle, suites catastrophe technologique	Soutien aux marginaux, suites Tchernobyl, prévention/"Preparedness"	Ministères, ONG	7
Bosnie-Herzégovine	Phase d'après-guerre	Reconstruction et réintégration	HCR, gouvernement	4
Croatie	Réfugiés, phase d'après-guerre	Reconstruction	Autorités locales	2
Danemark	Training LOG	Cours	PAM	1
Estonie	UNDAC-Refresher	Cours	UNDAC	5
Géorgie	Phase d'après-guerre	Aide d'urgence pour les réfugiés, reconstruction	CICR/FICR, ONG	3
Grande-Bretagne	Cours	Atelier sur les installations à haute combustion		3
Hongrie	Inondations, catastrophe environnementale	Aide d'urgence aux victimes, prévention	Autorités locales, OTAN	1
Kosovo	Phase d'après-guerre	Aide d'urgence, reconstruction	ODR, MINUK	12
Macédoine	Réfugiés	"Cash for Shelter", petits projets	ONG, autorités locales	7
Moldova	Crise structurelle	Approvisionnement en eau potable, aide d'urgence, soutien aux marginaux	Gouvernement, autorités locales	10
Monténégro	Phase d'après-guerre	Promotion ONG humanitaires	ONG locales	
Pologne	Inondations	Reconstruction	HCR, UNICEF	1
Russie	Evaluation			4
	Réfugiés,	"Cash for Shelter"	HCR	3
	Phase d'après-guerre	Shelter et eau potable/ assainissement	HCR	2
	Inondations	Aide d'urgence aux victimes	Autorités locales	5
Serbie	Phase d'après-guerre	Reconstruction, aide d'urgence,	HCR,	24
	Ecologie	"Cash for Shelter", réintégration	PNUE, ONG	
Turquie	Tremblement de terre	Prévention/"Preparedness"	Autorités locales, PNUD	16
Ukraine	Inondations	Prévention, soutien Bucu, reconstruction barrages	Bucu	15
<b>Total 379 interventions dans 57 pays</b>				

En 2001, un total de 427 contrats ont été conclus, dont 379 seulement concernaient des interventions à l'étranger. Les autres contrats portaient sur des travaux, réalisés en Suisse, en relation avec des projets à l'étranger.

Abréviations: Bucu: Bureau de coordination de la DDC – CICR: Comité international de la Croix-Rouge – EMERCOM: Ministère de la Fédération russe pour les situations d'urgence – EPER: Entraide protestante suisse – FICR: Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge – HCR: Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés – HUG: Hôpitaux Universitaires de Genève – MINUK: Mission intérimaire des N.U. au Kosovo – OCHA: Bureau de la coordination des affaires humanitaires – ODR: Office fédéral des réfugiés – OI: Organisations internationales – OIM: Organisation internationale des migrations – OMS: Organisation mondiale de la santé – ONG: Organisations non gouvernementales – OTAN: Organisation du Traité de l'Atlantique Nord – PAM: Programme alimentaire mondial – PNUD: Programme des Nations Unies pour le développement – PNUE: Programme des Nations Unies pour l'environnement – UNDAC: United Nations Disaster Assessment and Coordination – UNICEF: Fonds international de secours à l'enfance – UNRWA: Office de secours des N.U. pour les réfugiés de Palestine



**Éditeur**

Direction du développement  
et de la coopération (DDC),  
Département fédéral des  
affaires étrangères (DFAE),  
3003 Berne

Téléphone: 031 322 44 12

Fax: 031 324 13 48

Internet: [www.ddc.admin.ch](http://www.ddc.admin.ch)  
[www.skh.ch](http://www.skh.ch)

E-mail: [info@deza.admin.ch](mailto:info@deza.admin.ch)

**Présentation**

Etter Grafik + Co, Zurich

**Textes**

Ariane Geiser, Neuchâtel

**Données statistiques**

Christiane Sollberger, DDC

Catherine Graf Lutz, DDC

**Rédaction/coordination**

Catherine Vuffray, DDC

**Photos**

Keystone/Arko Datta STF (couverture)

Keystone/STR (couverture, p. 2, 4)

Werner Padlina/Cessich (couverture)

Keystone/Siddharth Darshan Kumar STR (p. 1)

Keystone/Amit Bhargava STR (p. 3, 6, 8, 16)

Keystone/John Mcconnico STF (p. 5)

Keystone/Manish Swarup STR (p. 7)

70'585

ISBN 3-03798-014-1



DIREKTION FÜR ENTWICKLUNG UND ZUSAMMENARBEIT DEZA  
DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA COOPÉRATION DDC  
DIREZIONE DELLO SVILUPPO E DELLA COOPERAZIONE DSC  
SWISS AGENCY FOR DEVELOPMENT AND COOPERATION SDC  
AGENCIA SUIZA PARA EL DESARROLLO Y LA COOPERACIÓN COSUDE